

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2207 - MERCREDI 14 JANVIER 2015



Gabriel Kyungu wa Kumwanza,

Province du Katanga

Une pétition en vue contre le découpage territorial

La nouvelle loi électorale initiée par le gouvernement est perçue par le président de l'Union nationale de fédéralistes du Congo comme ne s'adaptant pas aux réalités sociologiques et culturelles du terrain. Son parti qui a déjà initié une pétition pour contrer la mise en application du découpage territorial au Katanga pense aller au-delà de cent mille signatures requises afin de sceller le sort de cette loi en gestation fixant les limites de nouvelles provinces.

Toutefois, les vues de Gabriel Kyungu ne sont pas partagées par l'ensemble des Katangais dont certains à l'instar des notables de Kamina soutiennent le découpage territorial, seul moyen à leurs yeux de booster le développement de leur entité. Aussi militent-ils pour que la ville de Kamina soit muée en chef-lieu de la future province du Haut-Lomami.

Page 12

UDPS

La formation politique exige le retrait du projet de loi électorale

L'UDPS récusé, entre autres, l'article 8 de la nouvelle loi électorale qui dispose que « la fixation du nombre de sièges par circonscription est fixée en tenant compte de l'évolution des données démographiques et de l'identification de la population » subordonnant ainsi les élections à la fin des opérations de recensement et d'identification. Ce qui, d'après l'UDPS, consacrerait le maintien de toutes les institutions au pouvoir indéfiniment. Le parti d'Étienne Tshisekedi s'oppose également à la majoration des frais de dépôt de candidature que le législateur aurait délibérément introduite pour « lutter contre la multiplicité des candidatures fantaisistes » écartant, de fait, les moins nantis. En vertu de ce double constat, l'UDPS exige le retrait pur et simple de ce projet de loi de tout débat et sollicite de la Monusco la convocation, avant qu'il ne soit trop tard, d'un dialogue conformément à l'Accord-cadre d'Addis-Abeba.

Page 12



Le secrétaire général Bruno Mavungu (debout) lors d'une matinée politique

ASSISTANCE

Trente millions de dollars pour les victimes des conflits armés

L'important financement accordé par le coordonnateur de l'Action humanitaire en RDC vise à assister des milliers de personnes confrontées aux besoins urgents principalement dans l'est de la RDC. Les personnes victimes de conflits armés et celles souffrant de la malnutrition, surtout les enfants, en sont les premières bénéficiaires. L'objectif de cette assistance financière, souligne Moustapha Soumaré, est de soutenir les personnes exposées à une crise afin qu'elles puissent anticiper, réduire l'impact, faire face et se relever des effets de la crise sans compromettre leur potentiel de développement à long terme. Le financement accordé par le fonds humanitaire permettra de répondre tant soi peu aux besoins de ces populations.

Page 13

CICR

Cent cinquante-deux enfants regagnent leurs familles

Cent quarante-sept garçons et cinq filles récemment démobilisés viennent de retrouver leurs parents vivant dans les provinces du Nord-Kivu, Sud-Kivu et la Province Orientale grâce au concours du Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Pour faciliter les retrouvailles entre les enfants et leurs familles, les équipes du CICR parfois accompagnées de volontaires sillonnent en voiture, à moto, à bicyclette, voire à pied à travers toute la RDC même dans les zones inaccessibles exposées aux attaques de forces négatives.

Pour que l'enfant regagne sa famille, le CICR se concerta d'abord avec la famille et la prépare à recevoir son enfant. Ces enfants ont été enrôlés de gré ou de force au sein des forces ou groupes armés où ils ont servi comme combattants, porteurs d'armes, cuisiniers, messagers, éclaireurs, esclaves sexuels surtout pour les filles.

Page 13

ÉDITORIAL

Décence

Il faut être très, très naïf pour croire qu'en se rendant à Paris, loin donc de leur pays, afin de constituer un « front » commun contre la révision des Constitutions, les opposants de différents pays africains parviendront à modifier le cours des événements. S'ils étaient représentatifs d'une fraction significative de leurs peuples respectifs peut-être auraient-ils une chance d'être pris au sérieux par la communauté internationale; mais chacun sait qu'ils ne représentent qu'eux-mêmes et que, de ce fait, leurs propos ne sauraient être retenus.

Ce que démontre cruellement le comportement de ces hommes, dont certains ont assumé dans le passé et sans le moindre état d'âme les responsabilités importantes que leur confiaient les chefs d'État contre lesquels ils se dressent aujourd'hui, c'est que n'ayant aucune audience dans leur pays, ils croient naïvement que l'ancienne puissance coloniale va se ranger à leur côté pour les aider à accéder au pouvoir. En témoigne de façon accablante la servilité qu'ils affichent lorsque l'occasion leur est donnée par les médias publics français de détailler sur les ondes leurs prétentions.

Que cela plaise ou non à ces personnalités politiques, c'est au Congo et nulle part ailleurs que se jouera la réforme des institutions congolaises. L'ère coloniale étant révolue – ce que n'ont apparemment pas compris certains – il est bien évident qu'il reviendra à notre peuple et à lui seul de se prononcer le moment venu sur le changement de ses institutions. Tirer des discours pour le moins décalés de l'un ou l'autre des Présidents français que l'ancien tuteur peut, ou pourrait, modifier le cours des événements est faire preuve d'un inquiétant décalage avec la réalité. Au-delà de la soumission dont elle témoigne, cette attitude traduit un mépris à l'égard de l'Afrique qui est profondément choquante.

Tout indique, tout confirme aujourd'hui que le dialogue sur la réforme de nos institutions s'engagera bel et bien dans les semaines à venir. Et s'il est impossible de prédire ce qu'il en sortira l'on peut sans risque de se tromper affirmer que ceux et celles qui désertent la scène nationale dans ce moment essentiel signent leur arrêt de mort politique. Les citoyens congolais ne leur pardonneront en effet jamais d'avoir tenté de restaurer l'époque révolue où les peuples du Nord dictaient leur volonté aux peuples du Sud.

Les Dépêches de Brazzaville

DISPARITION

La République a rendu hommage à Jean-François Obembé

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso a rendu le 13 janvier à Brazzaville, en présence des membres du gouvernement et des corps constitués, un dernier hommage à Jean-François Obembé, à la fois homme de lettres et homme politique, décédé le 02 janvier dernier des suites d'une longue maladie.

Dans son oraison funèbre lue à cette occasion, Grégoire Lefouoba a, dans un style lyrique, retracé le parcours combien élogieux de l'illustre disparu en citant quelques passages du célèbre ouvrage de ce dernier, « *Vivre et mourir selon son style* », dans lequel Jean-François Obembé s'exprime de manière précise sur la mort, peut-être, a ajouté l'orateur, projetait-il la sienne. Ce livre, a renchéri Grégoire Lefouoba, nous donne le sens que Jean-François Obembé donnait à la vie, sur l'immortalité à travers la pensée et l'écriture.

Né le 2 Juillet 1947 à Mbouli-Yandza dans le district de Makoua, Jean-François Obembé est marié et père de plusieurs enfants. Il a amorcé ses études à l'école primaire d'Etoumbi, (département de la Cuvette-Ouest) et son collège à Fort-Rousset actuel Owando, avant de fréquenter le lycée Savorgnan de Brazzaville. Ensuite, il accède à l'Ecole normale supérieure d'Afrique Centrale, au Centre d'enseignement supérieur de Brazzaville, à l'Université Marien Ngouabi, à l'Académie des Sciences pédagogiques de Postdam en République Démocratique d'Allemagne ainsi qu'à l'Académie des sciences sociales près l'Ecole supérieure du parti de Berlin et enfin, auditeur à l'université des Mutants à Dakar.

Admirant Marien Ngouabi de qui il était assez proche, auteur inventif, Jean-François sonne à la porte de la politique avec un livre en main, car il aime écrire. Il écrira une pièce de théâtre



Le secrétaire général du PCT déposant la gerbe de fleurs

sur la vie de Patrice Lumumba pendant qu'il est proviseur au lycée, pièce qui sera jouée devant le président Marien Ngouabi en 1975. Il est membre du Parti congolais du travail (PCT) et accède à sa direction sous le mandat présidentiel de Denis Sassou Nguesso en 1984.

Le Mouvement du 5 février 1979, le trouve du côté de la gauche démocratique, comme la révolution de 1848 avait trouvé Victor Hugo du côté de la gauche également. Secrétaire du comité central, en charge des questions de la presse, propagande et information, puis de l'Education, Jean-François Obembé se révèle comme un travailleur acharné.

Sous la supervision de Camille Bongou, secrétaire permanent

du PCT, il a entretenu un commerce heureux avec l'ensemble du parti, même après son départ du comité central du parti en 1989. Il a également été ambassadeur pendant une année

en République démocratique Allemande où il a vu s'écrouler quelques fondamentaux des certitudes d'hier. Pour lui, la démocratie était un mystère inexplicable.

Les dernières années de sa vie, Jean-François Obembé les a entièrement consacrées à la recherche de l'établissement de la paix par le dialogue comme le témoigne son livre intitulé : « *Conquête de la paix* ». L'homme qui s'en va laisse un immense héritage à travers son œuvre, notamment son dernier livre « *Les Causes de faux raisonnements* », qui souligne les trois problèmes de notre société à savoir, l'ignorance, le mimétisme d'autres civilisations, la déchéance et la méconnaissance des valeurs de compétences.

Jean Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoulou
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya

n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa

- RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Coordination : Rose-Marie Bouboutou

Rédaction : Rose-Marie Bouboutou, Camille

Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des

annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia

Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcie

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-

signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mou-

mbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de

service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck

Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole
Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila),
Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta,
Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila),
Brazzaville - République du Congo / Tél. : (+242) 05
532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

ENTREPRENEURIAT AGRICOLE ET RURAL

L'expérience béninoise inspire le ministère des PME

Dans la recherche des solutions au développement de l'entrepreneuriat agricole et rural au Congo, le ministère des PME (petites et moyennes entreprises) et de l'artisanat veut s'inspirer du Bénin dont l'expérience en matière fait école.

À la faveur d'une mission de travail qui l'a conduit, en fin d'année, à Porto Novo au Bénin où elle a touché du doigt les progrès réalisés par ce pays en matière de promotion des centres de développement de l'entrepreneuriat agricole et rural, la ministre des PME et de l'artisanat, Yvonne Adelaïde Mougany, a exprimé le désir de relancer la coopération bilatérale entre son pays et le Bénin. L'initiative du ministre cadre avec l'ambition du gouvernement qui entend promouvoir

les domaines des Petites et moyennes entreprises (PME), en vue d'accroître la production des richesses et lutter contre la pauvreté en milieu juvénile et chez les femmes.

Ainsi, au Bénin où elle a conféré avec ses homologues béninois en charge de l'artisanat et celui de l'emploi et de l'entrepreneuriat des jeunes, Yvonne Adelaïde Mougany a été émerveillée par les prouesses des centres Songhaï ayant permis l'insertion socio-professionnelle des centaines des jeunes et des femmes.

Fort de l'expérience de ces centres, il est envisagé, entre les deux parties, la conclusion d'un partenariat pour la mise en place d'un programme de soutien à l'entrepreneuriat agricole des jeunes au Congo.

« Je crois que ce qu'on a vu à

Songhaï nous a fortement inspirés et pensons que cela peut également être réalisé chez nous. Cela à partir d'un cadre de coopération qui tient compte des projets que nous envisageons de développer au Congo », a indiqué le ministre congolais des PME et de l'artisanat.

Dans le cadre de ce partenariat en vue, une mission des responsables des centres Songhaï du Bénin est attendue à Brazzaville où elle étudiera, avec les autorités congolaises, les conditions de mise en œuvre d'un projet de formation de 500 jeunes à divers métiers de la filière agro-business.

Selon Yvonne Adelaïde Mougany, l'objectif visé par ce projet est de développer l'artisanat agricole et rural afin qu'il garantisse la sécurité alimentaire au Congo, comme c'est le cas



La séance de travail entre les deux parties

au Bénin. Secteur porteur de croissance, les PME participent encore peu à la croissance, certes que de nombreuses initiatives sont en cours de développement, notamment la création du village de l'artisanat dont les travaux de construction se poursuivent.

« On a des terres, de l'eau et des

grandes étendues au Congo. Avec ces atouts, nous pouvons réaliser notre programme de développement de l'entrepreneuriat rural », espère le ministre des PME au regard du fait que l'année 2015 a été déclarée celle de l'entreprise par le gouvernement.

Guy-Gervais Kitina

CSLC

« Le métier de journaliste requiert un esprit d'impartialité », déclare Philippe Mvouo

En sa qualité d'autorité première de régulation des organes de presse, le président du Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC), Philippe Mvouo a dit sa déception au regard de certains dérapages persistants de la presse congolaise, des insuffisances structurelles mises en relief par le manque de siège et de véritable centre de monitoring, ainsi que d'appuis réels à la presse, alors que cela est prévu dans la loi.

Affirmant sans honte que bien des mauvaises habitudes s'amplifient dans le contexte actuel de passage au tout numérique, le président du CSLC a fait, le 13 janvier à Brazzaville, un bref constat sur l'activité de régulation de l'espace médiatique congolais.

« Avant tout propos, je voudrais vous inviter à observer une minute de silence en mémoire des hauts-conseillers, anciens et nouveaux, de vos autres confrères journalistes et, événement oblige, de ceux du journal satirique Charlie Hebdo, qui ont été arrachés à la vie, courant 2014 pour les uns et en ce début d'année pour les autres », ainsi débute la cérémonie de présentation de vœux. Un message a été adressé à l'ensemble du personnel du Conseil, aux hauts-conseillers, aux ONG et associations des droits de l'homme et celles œuvrant pour les médias ainsi qu'aux professionnels de l'information et de la communication. Le président du CSLC a déclaré que nombreux des journalistes se sont à nouveau révélés peu professionnels au sujet du débat autour de la Constitution du 20 janvier 2002. « Il est vrai que le débat autour de la Constitution reste ouvert à toutes les logiques, quant à se livrer aux commentaires déplacés tendant à instrumentaliser les couches sociales, cette attitude ne prône pas les vertus du journalisme qui se veut,

au demeurant, une science informative. Ainsi, me paraît-il plus que outrageant pour un métier aussi noble que le vôtre, d'exceller dans la diffusion de fausses nouvelles, intoxiquant les populations dans un contexte aussi crucial que celui-ci, à travers des commentaires et critiques qui extrapolent la réalité et dérangent les certitudes. Pourquoi alors explorer les supputations qui germent çà et là, pour en faire une vérité tant journalistique que dogmatique », s'interroge le président du CSLC, avant de poursuivre : « Que les journaux, radios et télévisions qui se plaisent à ce jeu de colporteur, et qui en sous-estiment la dangerosité, fassent un haro sur ce manque criard de professionnalisme ». La notion d'équité dans les médias d'Etat et privés est la règle qui définit le passage des acteurs politiques et de la société civile sur les médias. De même que la couverture de leurs activités et le traitement des informations découlant de celles-ci. Le constat est amer, dit cette autorité de l'organe de régulation. « Il serait donc, inacceptable et intolérable que vos plumes et vos micros vous élisent pourfendeurs de vérités, et servent également de piédestaux à un climat délétère sur le paysage médiatique qui est le nôtre. Le métier de journaliste requiert un esprit d'impartialité, d'équilibre et non

d'équilibrisme. Le précepte de démocratie convient à votre profession, afin de ne pas glisser vers l'extrémisme, qu'il soit tribal, politique, politicien comme semble développer la tendance dans certains médias en mal de célébrité. Laissez donc le débat sur la Constitution aux politiques, aux intellectuels de tout bord, aux initiés du droit constitutionnel et, in fine, au peuple, le seul qui, en tout état de cause, a le dernier mot après s'être suffisamment nourri des lumières de ceux-là qui ont une place à la table du débat », fustige-t-il.

Cependant, dit-il, le Conseil a enregistré plusieurs plaintes des partis de l'opposition à ce sujet et s'est vu reprocher une certaine partialité dans le traitement de l'information, sinon la tolérance de ce qu'ils appellent la censure dans les médias publics. « Vrai ou faux, la démocratie implique la contradiction d'opinions et appelle à une confrontation d'idées. Dans la presse écrite, la cible est le parti au pouvoir et ses alliés qui sont l'objet d'un lynchage indécent. Dans l'audiovisuel, la cible, ce sont les partis de l'opposition dans leur stratification. Et si les radiodiffusions et les télévisions privées sont assez tolérantes, la radiodiffusion et surtout la télévision nationale excellent dans le non-respect de cette mesure légale sur la balance de la démocratie », dénonce le président du Conseil, avant de demander à tous les médias, de se ressaisir, car le Conseil sera désormais très regardant sur la question de l'équité.

Par ailleurs, Philippe Mvouo a

déploré le manque de siège social digne, avec un monitoring technique, qui selon lui est le handicap bloquant, une tare qui ne peut aider le Conseil à accomplir pleinement ses missions. Néanmoins, il a exhorté le personnel de cette institution à donner le meilleur d'eux pour permettre à notre institution de tenir la barre et apporter à la République ce qu'elle attend d'elle. Vu le contexte international dominé par les réactions à l'horrible attentat de Charlie Hebdo à Paris, le CSLC a condamné énergiquement cette atteinte ignoble à la liberté de la presse et d'expression, et adresse sa sympathie aux familles éprouvées. Il a réitéré ses condoléances au Conseil supérieur de l'audiovisuel de France.

De l'activité de régulation en 2014

Des séminaires Bridge ont été organisés pour la formation des moniteurs, des observateurs, des acteurs électoraux et des formateurs semi-accrédités ; la couverture médiatique des élections locales a été effectuée dans le strict respect des lois et règlements régissant la profession de journaliste à Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie et Nkayi. Toutes les autres localités du pays où sont installés des médias audiovisuels n'ont pas connu de régulation, en raison de la modicité du budget alloué au conseil à cet effet. Le suivi des médias à travers des visites assez régulières ; le suivi régulier des publications a aussi fait l'objet d'échanges au plan professionnel, de rappels à l'ordre et de mise en demeure. Des faiblesses ont également été enregistrées courant 2014. Il s'agit de la carte professionnelle

qui n'a pas encore été attribuée aux journalistes ; du manque de visibilité des sièges sociaux de certains médias et des dispositions sur le dépôt légal qui ne sont pas observées par les journaux. Déplorant ce fait, le président du CSLC a passé en revue les dépositions depuis 2011. Il en ressort qu'en 2011, 626 journaux ont été déposés ; en 2012, 474 journaux ; en 2013, 354 journaux déposés ; et en 2014, 225 journaux ont été déposés. Vu cette décroissance, le conseil a décidé de prendre des mesures contre les contrevenants à cette disposition légale.

Concernant les préparatifs de la conférence mondiale des télécommunications pour 2015, le conseil a initié les avant-projets des documents préparatoires à la position commune du Congo à la CMR-15 en décembre à Genève en Suisse. L'année 2014 a vu la création du site web du CSLC. Le traitement des plaintes par voie de saisine et d'auto-saisine a été une activité forte, a déclaré mvouo, car ajoute-t-il, si le conseil s'est fait remarquer dans les sanctions légitimement infligées aux organes de presse ayant effectivement commis des délits palpables.

Philippe Mvouo est, par ailleurs, revenu sur les agressions qu'ont subies les journalistes à Brazzaville. Le cas d'Elie Smith journaliste à MNTV et de Sadio Kanté de Reuters. « Le devoir de protection des journalistes qui incombe au conseil ne lui a pas permis d'intervenir et de délibérer pour la simple raison que les deux situations les concernant n'étaient pas directement liées à l'exercice de leur profession ».

Josiane Mambou Loukoula

DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

La promotion des entreprises, une priorité pour 2015

Afin de diversifier l'économie congolaise hors pétrole, il s'avère nécessaire pour le Congo de stimuler la création d'entreprises. Les stratégies de mise en œuvre de ce plan sont entre autres, l'amélioration du climat des affaires, et la baisse des coûts de production et de travail.

Pour relever ce défi, le ministre du Développement industriel et de la promotion du secteur privé, Isidore Mvouba, en a fait l'une de ses priorités pour l'exercice 2015. C'est ce qui ressort de son message émis lors de la traditionnelle cérémonie de vœux de Nouvel an, le 10 janvier à Brazzaville.

« L'année 2015 qui est consacrée au travail est en même temps dédiée à l'entreprise. C'est une décision historique qui va, nous en sommes sûrs, booster l'éclosion d'un tissu industriel dynamique dans notre pays », a déclaré le ministre chargé du Développement industriel, Isidore Mvouba. Ajoutant : « rendre notre économie toujours compétitive est le leitmotiv de notre action au cours de cette année. Il est alors plus qu'urgent de trouver une

solution idoine au lancinant problème des conventions d'établissements ».

Dans la même optique, ledit ministre promet de veiller à l'indemnisation des promoteurs industriels ayant perdu leurs actifs lors de la tragédie du 4 mars.

Il compte aussi faire une revue exhaustive des accords qui le lient avec ses partenaires au développement (Pade, PACadec...) afin d'en tirer profit. L'opérationnalisation de tous les outils de gestion et d'animation de ce département ministériel est également prévue.

Un bilan attrayant pour l'exercice 2014

Inscrites sur trois grandes priorités, les activités menées l'année dernière ont concerné notamment la sécurité alimentaire. À ce propos, un programme d'appui au développement du secteur sucre a été mis en place avec l'appui du gouvernement et de l'Union européenne. L'irrigation d'une partie de plantations de canne à sucre qui contribuera à l'accroissement de la production de 65.000 à 100.000 tonnes figure parmi les projets rendus opérationnels.

Concernant les projets de trans-

formation du manioc de Mbé, les études de faisabilité sont attendues de la partie chinoise. À la rizerie de Loukoua, par contre, les études n'attendent plus que l'approbation des ministres concernés.

« La ferme communautaire de Rizocolle de Loukoua, réalisée en partenariat avec le ministère de l'Agriculture et l'Ong américaine IPHD, les engrais agricoles disponibles n'attendent plus que les fonds de contrepartie du gouvernement pour le démarrage effectif des activités », a souligné le directeur de cabinet de ce ministère, Dominique Bemba, dressant le bilan de la précédente activité.

S'agissant de la contribution à l'amélioration du cadre de vie et de l'habitat, deux secteurs sont en développement. Il s'agit de la production du ciment via le développement de plusieurs projets : la cimenterie Diamond Cement de Mindouli, celle de Dangoté à Bouansa ainsi que celle de Forspak implantée à Dolisie.

À cela s'ajoutent bien d'autres actions d'extension et d'implantation d'usines à travers le pays.

Lopelle Mboussa Gassia

MAISON DE L'ENTREPRISE DU CONGO

La structure sera publique, dotée d'une autonomie de gestion

Après d'intenses débats sur le statut juridique à attribuer à la future Maison de l'entreprise du Congo (MEC), le consensus a été finalement établi sur un EPIC (Établissement public à caractère industriel et commercial). La structure à créer, sera donc publique mais dotée d'une autonomie de gestion.

Les membres du Comité de direction de la MEC ont débattu de cette question, en fin de week-end, à l'occasion d'une réunion consacrée à l'examen des derniers livrables.

L'examen et l'adoption de cette étude proposée par le Cabinet Deloitte, ont été supervisés par la ministre des Petites, moyennes entreprises et de l'artisanat, Yvonne Adelaïde Mougany.

Au cours de cette séance de travail essentiellement technique, le comité de direction de la MEC, hormis la revue des amendements effectués, a suivi avec attention, les derniers livrables présentés à cet effet. Des échanges interactifs qui ont suivi cette présentation sur vidéo projecteur, ont permis à ces techniciens venus des ministères impliqués et autres

structures publiques et privées, de s'accorder sur un statut juridique, qui semble le plus avantageux pour la MEC.

Il s'agit notamment de l'EPIC : un établissement public à caractère industriel et commercial. Cette structure sera dotée d'une autonomie de gestion, à l'image de la plupart des entreprises étatiques congolaises, dont la Société nationale d'électricité (SNE), la Société nationale de distribution d'eau (SNDE).

Le choix de ce statut juridique, pour le Comité de direction de la MEC, très décisif, du fait qu'il permettra à la structure de générer elle-même des fonds pour son meilleur fonctionnement.

« Au niveau du statut juridique, le consensus a été établi par EPIC (établissement public à caractère industriel et commercial). C'est une structure qui dépend de l'Etat mais qui a la possibilité de mener des activités commerciales qui vont lui procurer de l'argent. Elle bénéficiera de l'autonomie financière », a expliqué Louis Rémy Bobiba, membre de ce comité de direction.

Pour la ministre de tutelle, Yvonne Adelaïde Mougany, qui

a saisi l'occasion pour féliciter le cabinet Deloitte, bien que public, cet établissement regroupera toutes les sensibilités : l'Etat, le secteur privé et les partenaires.

« La fin de l'examen des derniers livrables, que nous venons de valider avec amendements, marque la fin de notre première étape de travail avec le cabinet Deloitte. Je voudrais donc, en votre nom, féliciter l'équipe du cabinet Deloitte pour la qualité du travail. La MEC est un investissement commun : Etat, les entreprises et les entrepreneurs, les alliés, les consommateurs et les observateurs », a conclu Yvonne Adelaïde Mougany.

A l'issue des travaux, un secrétariat permanent a été mis en place afin de poursuivre les travaux. En ce qui concerne la construction du siège de la MEC-Brazzaville, un espace est déjà trouvé à Diata, en face de la piscine Caïman. La pose de la première pierre en vue de cet édifice pourra intervenir au courant de ce mois.

A Pointe-Noire, les services de la MEC seront installés à l'ex-immeuble Warid.

Firmin Oyé

Programme des obsèques du feu Joachim Boumpoutou «Ya Chim»

Décédé le 02 janvier à l'hôpital militaire Pierre-Mobengo de Brazzaville, l'inhumation de Joachim Boumpoutou se déroulera selon le programme ci-après :
Vendredi 16 janvier
-09h00 : levée de corps à la morgue de Makélékélé.
-10h00 : recueillement au domicile familial sis 49 rue Nkouka Batéké à Bacongo (référence BRDM)
-12 heures départ pour le village Louomo - Manzomo (route nationale n° 1 à 7 km de Mboukou;
Samedi 17 janvier
-Recueillement et mise en terre.
-17heures fin de la cérémonie.
Dimanche 18 janvier, retour sur Brazzaville



Le chef de famille Mvimba
Paul Matt Boudzoumou

NÉCROLOGIE

Patric Willy Nguimbi, Agent hôtel Ledger et famille ont la profonde douleur d'annoncer au ministre Isidore Mvouba, à l'honorable Médard Moussodia, à l'apôtre Anicet Massengo et à leurs proches amies et connaissances de Brazzaville et Pointe-Noire, le décès de leur frère, oncle, père Edmond Roger Sakamesso « président Sapy » décès



survenu le samedi 10/01/2015 à 16 heures à l'hôpital Central des armées Pierre Mobengo.

La veillée mortuaire a lieu dans la rue Mboté n 49 Moukondo. La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement. Pour la famille, Nguimbi Patric

PARTICULIER VEND DES PROPRIÉTÉS BÂTIES

1- Hôtel situé, Quartier Saint Pierre;
2-Propriété bâtie Quartier Grand Marché;
3-Propriété bâtie, Quartier Mvou Mvou, proche de la commune;

Bon prix ;, Contact: 06 648 64 53/01 172 64 11.

Démarcheurs s'abstenir.

ADJONCTION DE NOM

Je soussigne M. NTSOUMOU Rodrigue Bertrand né le 20 mars 1972 à Lekana, fils de MADZOU Jean Paul et de NGUENONI Pierrette.

Je souhaite porter le nom de mon PAPA, donc que mon état-civil soit désormais :

MADZOU NTSOUMOU Rodrigue Bertrand, merci.

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« L'avenir d'un peuple ne se construit pas dans la précipitation »

Bassolma Bazié, Secrétaire général confédéral de la Confédération générale du travail du Burkina, le Faso.net, 13 janvier 2015

« Toute démocratie est en danger chaque fois que ses fondements sont remis en question pour des raisons partisans. »

Vital Kamerhe, président du parti de l'Union pour la Nation congolaise (Unc), Cèil d'Afrique, 22 décembre 2014

« La responsabilité d'un État est de faire en sorte que les marches soient au même niveau pour tous. Personne ne demande des passe-droits. »

Thierry Marx, France, Chef-cuisinier, auteur de Paris Marx. Éditions Flammarion, décembre 2014, L'Humanité, 23 décembre 2014

« Une population analphabète n'est pas une population bête, simplement elle comprend mieux les concepts dans sa langue maternelle. »

Mohamed Camara, juriste et analyste politique (Guinée), Le Magazine d'Afrique de janvier-février 2015

« La mondialisation est une chance, à condition de ne laisser personne sur le bord du chemin. »

Jérôme Champagne, premier candidat déclaré à la présidence de la FIFA, Jeune Afrique, 20 janvier 2014

TALANGAI

Privat Frédéric Ndeké entend mettre un terme aux tracasseries dans la délivrance des pièces d'état-civil

L'administrateur-maire du 6^e arrondissement de Brazzaville a rappelé le 13 janvier, au cours d'une rencontre avec les représentants des forces vives de sa circonscription administrative, le rôle que chacun devrait jouer pour mettre fin à certains manquements constatés les années antérieures.

S'adressant tout d'abord aux agents évoluant au niveau de l'état-civil qui sont, selon lui, les poumons de toute administration locale, l'administrateur-maire de Talangaï a insisté sur la délivrance de certaines pièces. « Nous sommes en janvier 2015, nous avons terminé l'année avec un léger retard de deux mois (novembre-décembre), ce qui n'était pas le cas les années antérieures. Ce retard a été, certes, ramené à deux mois, mais il faudra qu'en 2015, nous parvenions à délivrer ces pièces de manière permanente chaque fin de mois », a instruit Privat Frédéric Ndeké.

En rappel, il y a à peine quelques mois, pour obtenir un acte de naissance à la mairie de Talangaï, il fallait attendre au moins six mois. Les parents étaient obligés de faire des va-et-vient pendant des mois. « De manière délibérée, vous faites marcher des Congolais pour une pièce dont-ils ont le droit d'avoir et que nous avons l'obligation de leur délivrer », a-t-

il reconnu, sonnait à cet effet, la fin de la récréation.

Il a également invité les services municipaux au respect strict de l'arrêté municipal fixant la gratuité de certaines pièces d'état-civil. La gratuité a été déclarée, a-t-il rappelé, par le président de la République pour faciliter les Congolais dans l'obtention de certaines pièces. « Il nous est toujours reproché le fait que certains de nos collaborateurs n'ont jamais cessé de demander délibérément de l'argent en contrepartie de ces pièces pourtant déclarées gratuites. Les corrupteurs et les corrompus sont tous passifs devant la loi. Par le passé, j'ai pu renvoyer à la disposition de la mairie centrale en passant par la police, certaines de mes collaboratrices qui avaient été prises en flagrant délit », a rappelé Privat Frédéric Ndeké, espérant que tous ces maux s'arrêteront cette année.

Les services déconcentrés aussi interpellés

L'administrateur-maire de Talangaï a aussi interpellé les chefs de quartier, de bloc, de zone, les comités de marchés ainsi que les services de sécurité sur le travail que chacun devrait faire au niveau du 6^e arrondissement, conformément à leurs compétences respectives. Il a, par exemple, cité l'insalubrité dans les marchés, dans les rues, les vendeurs à la sauvette,

le non-respect de la journée du jeudi retenue pour l'opération de salubrité en matinée. Il a ensuite évoqué le cas du cimetière de la Tsiémé qui est transformé en une décharge publique. « La police devrait veiller au respect de la journée de propriété publique du jeudi. De plus, le volume des tas d'immondices augmentent chaque jour sur l'avenue des Prolétaires, transformant ainsi le cimetière de la Tsiémé en un dépotoir. Je n'ai jamais appris que la police a mis aux arrêts un individu qui tentait de jeter des ordures dans les cimetières », a-t-il critiqué, sous le regard du commissaire central de la Tsiémé, le colonel Baron Frédéric Bouzock, et bien d'autres responsables des services de sécurité de l'arrondissement.

Privat Frédéric Ndeké a donné une date butoir, samedi 17 janvier aux vendeurs anarchiques du marché Tembè na ba Mbanda à Mikalou à déguerpir les trottoirs et autres lieux inappropriés. Rappelons que cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre de l'échange de vœux de Nouvel an, a permis aussi au premier citoyen de Talangaï d'interpeller les responsables de la santé en ce qui concerne l'accueil au niveau des Centres de santé intégrés, et ceux de l'enseignement sur la régularité des cours dans les établissements scolaires.

Parfait Wilfried Douniama

FORCE PUBLIQUE

Environ deux-cent policiers promus aux grades supérieurs

Le directeur général adjoint de la police, le général Albert Ngoto, a présidé le 10 janvier dernier à l'esplanade de la direction générale de cette institution, la cérémonie de port d'insignes de grades comptant pour le premier trimestre 2015. Parmi les nouveaux promus, on note des officiers supérieurs, notamment un colonel, trois lieutenants-colonels, trois com-

mandants ; officiers subalternes : (capitaines, lieutenants) et de nombreux sous-officiers dont plus de cent-cinquante brigadiers chefs. S'adressant aux récipiendaires, le général Albert Ngoto les a félicités pour le travail abattu durant ces dernières années. Ce qui leur a valu cette marque de distinction de la hiérarchie.

P.W.D.



Une expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE!

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45|06 992 04 91-Email : inscription@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE	COUT
Elaborer, financer et piloter un plan de formation	5 jours	2 au 6 février 2015	500 000 FCFA
Gestion axée sur les résultats et indicateurs de performance	5 jours	9 au 13 février 2015	500 000 FCFA
Les techniques de recouvrement	3 jours	18 au 20 février 2015	350 000 FCFA
Gestion efficace des archives et classements	4 jours	24 au 27 février 2015	450 000 FCFA

***Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.**



Les Stars du Festival Tazama en visite chez ECAir

La compagnie aérienne nationale de la République du Congo, ECAir, a été le transporteur officiel de la seconde édition du Festival Tazama, le festival du film des femmes africaines, qui a eu lieu du 6 au 12 janvier à Brazzaville. Ce festival a été initié par l'association Clap Congo, présidée par Claudia Haidara-Yoka. Au terme du festival, le personnel de Equatorial Congo Airlines a eu le plaisir d'accueillir des cinéastes talentueux du continent au sein de son nouveau siège, ECAir House, situé en face de l'Aéroport de Maya-Maya. Les participants de ce festival sur le thème «Combats de femmes» ont immortalisé cette visite avec les agents de la compagnie.



Bruno Henry, acteur guadeloupéen, aux côtés de l'actrice sénégalaise Rokhaya Niang, Samuella Madzengue de la direction marketing d'ECAir, la fondatrice du Festival Tazama Claudia Haidara-Yoka,



Visite guidée au sein d'ECAir House.



Samuella Madzengue explique la stratégie marketing de la compagnie aérienne nationale.



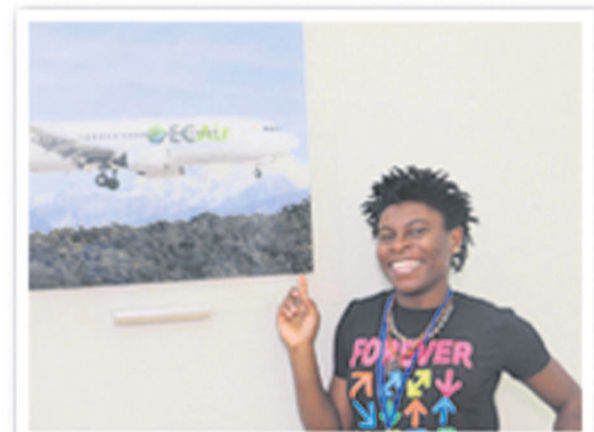
Marie-Christine Lecombat, assistante de Claudia Haidara-Yoka, en compagnie de Basile Ngangué Ebelle, Président du festival panafricain de Cannes et de l'actrice sénégalaise Rokhaya Niang.



Les cinéastes posent avec des agents ECAir de la direction des finances et de la comptabilité.



Marcelle Ayessa, directrice du magazine Bantuenia avec Nicolas Négocé.



La réalisatrice camerounaise Françoise Ellong.



Laetitia N'Da de la Côte d'Ivoire.



Claudia Haidara-Yoka avec Crépin Yaucat-Guendi, coordonnateur du hub de Brazzaville chez ECAir et Brunelle Taranko de la direction des opérations d'ECAir.

A propos d'ECAir

Compagnie aérienne nationale de la République du Congo créée en 2011, ECAir emploie plus de 450 collaborateurs. En 2014, la compagnie a transporté 360 000 passagers. ECAir opère jusqu'à 128 vols hebdomadaires depuis Brazzaville (République du Congo) vers Paris Roissy, Dubaï, Cotonou, Douala, Pointe-Noire, Ollombo. La compagnie a également mis en place une navette fluviale pour les passagers en provenance ou à destination de Kinshasa (République démocratique du Congo). ECAir est la première compagnie congolaise à relier directement le continent au Moyen-Orient avec 3 dessertes hebdomadaires vers Dubaï.

Pour plus d'informations:

Information et réservations, www.flyecair.com / Visuels: www.flyecair.com/gallery/ Facebook: [ECAir/](https://www.facebook.com/ECAir/) Twitter: www.twitter.com/ECongoAirlines/ Instagram: [econgoairlines](https://www.instagram.com/econgoairlines)

FORCE PUBLIQUE

Des réformes annoncées à la gendarmerie nationale

Le commandant de la gendarmerie nationale, le général Paul Victor Moigny, a annoncé récemment au cours de la traditionnelle cérémonie d'échange de vœux, avec les personnels sous sa tutelle, la poursuite de la réforme pédagogique ainsi que celles visant le recadrage juridico-administratif de toute l'institution.



Le commandement et quelques invités après l'échange de vœux/credit photo Angatsoua

Rappelant à l'ensemble des agents la pente « très raide » sur laquelle se trouve leur ligne droite, le commandant de la gendarmerie nationale a souligné l'obligation de maintenir le cap des réformes amorcées au cours de l'année écoulée. Cela pour être sûr que la montée en puissance de cette composante de la force publique ne soit pas un vœu pieux. S'agissant des réformes annoncées, il faut noter que le Certificat d'aptitude en gendarmerie va être réadapté

aux conditions de formation et d'emploi des futurs sous-officiers tout en renforçant le caractère militaire et les aptitudes de base de la fonction du gendarme en unité ou dans un service.

« C'est pourquoi, pendant le recrutement qui est en cours, le niveau des conditions a été relevé afin d'obtenir dès le départ de nouvelles recrues de qualité. Par ailleurs, à propos de ce recrutement, qu'il me soit permis de repréciser une fois pour toutes que

seul le mérite prévaudra, car nous voulons les meilleurs pour la gendarmerie nationale et il en sera ainsi », a martelé Paul Victor Moigny.

Dans le but de former à la base de véritables militaires, le commandement a annoncé la création cette année de deux centres de formation. Il s'agit du centre de formation de la Louémé, dans le département du Kouilou, et du centre d'Odziba dans le département du Pool. Toujours concernant les réformes, les gradés n'auront plus qu'un seul stage pour aller de maréchal de Logis chef à adjudant-chef. « D'une durée plus longue, ce stage comprendra tous les ensei-

gnements des DQSG1 et DQSG2 actuels; et prendra surtout en compte l'engagement de rapprocher nos formations de la réalité du vécu de nos hommes sur le terrain et dans les unités. Il sera, par ailleurs, introduit dans notre programme un stage de commandant de compagnie et d'escadron qui permettra aux officiers du grade de lieutenant d'être promus capitaine et commandant et gagner en qualité dans le commandement de ces unités », a-t-il annoncé.

En effet, les premiers stages de cette réforme interviendront en 2016. L'obtention de ces diplômes constituera pour les catégories de personnel concerné, la principale condition pour prétendre à l'avancement à compter de janvier 2017.

Mettre en place le Groupement d'intervention de la gendarmerie nationale

Face aux nouvelles formes de menaces dont l'Afrique fait actuellement l'objet telles que l'insécurité maritime, les prises d'otages avec demande de rançon et l'avancée du ter-

rorisme de Boko Haram, le général Paul Victor Moigny a annoncé la mise en place du Groupement d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN). « Le GIGN devra donc être préparé à ces nouveaux défis tels que nous l'a prescrit monsieur le ministre de la Défense nationale. C'est ici le lieu de remercier nos amis de la gendarmerie nationale française qui ont accepté de nous accompagner dans la mise en place de cette unité d'élite », s'est-il exprimé.

Le commandant de la gendarmerie nationale s'est, enfin, réjoui du bilan de l'année dernière, présenté par son adjoint, le colonel Bellarmin Ndongui. Selon lui, la présence des unités de sécurité routière à Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie et Ngo a fortement contribué à l'amélioration des statistiques routières établies pour 2014 par la Direction générale des transports terrestres. Un dispositif qui sera renforcé prochainement avec l'ouverture des escadrons de sécurité routière de Madingou, Owando et Ouesso.

Parfait Wilfried Douniama

LUTTE CONTRE BOKO HARAM

Mgr Kaigama appelle à défiler comme Paris

Lassé par de multiples exactions et l'utilisation des enfants kamikazes dans le nord-est du Nigeria par la secte Islamiste Boko Haram, l'archevêque de Jos et président de la Conférence épiscopale a appelé le 12 janvier à un soutien international semblable à celui du 11 janvier.

« Je souhaite une grande manifestation d'unité nationale qui dépasse les divisions politiques, ethniques et religieuses pour dire non à la violence et trouver une solution aux problèmes qui affligent le Nigeria. J'observe la réaction très positive du gouvernement français pour s'attaquer à la question des violences religieuses après le meurtre de citoyens du pays », a-t-il déclaré.

Il estime nécessaire que « cet état d'esprit se propage non seulement quand cela se passe en Europe, mais aussi quand cela a lieu au Nigeria, au Niger, au Cameroun et dans beaucoup d'autres pays pauvres ».

Mgr Kaigama s'est exprimé au lendemain d'une nouvelle attaque sanglante au Nigeria, où trois kamikazes de sexe féminin, dont une fillette de dix ans, se sont fait exploser, tuant au moins 23 personnes dans le nord-est du pays. « Ces fillettes ont été endoctrinées, on leur a pratiqué un lavage de cerveau pour leur faire croire qu'elles iraient au paradis en accomplissant ces actions », a indiqué le président de la Conférence des évêques du Nigeria.

Ses propos font écho à ceux prononcés dimanche par Anthony Lake, directeur général du fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef). « Les images de ces derniers jours et tout ce qu'elles impliquent pour l'avenir du Nigeria devraient engendrer une action efficace. Cela ne peut pas continuer », a déclaré cet ancien conseiller national à la sécurité du président américain Bill Clinton.

L'attaque de Baga, situé sur les rives du lac Tchad, à l'extrême nord-est, début janvier, pourrait être la plus meurtrière jamais perpétrée par Boko Haram. La ville et une quinzaine de villages alentour ont été rasés.

Yvette Reine Nzaba

Washington accueillera un sommet international le 18 février

Dans la foulée des attaques perpétrées la semaine dernière à Paris par les terroristes Amedy Coulibaly et les frères Kouachi, la Maison Blanche a annoncé la tenue le 18 février prochain à Washington d'un sommet international contre le terrorisme.

D'après le ministre américain de la Justice, Eric Holder, cette rencontre sera consacrée aussi bien à la lutte contre le terrorisme qu'à l'extrémisme violent, aux pratiques déloyales par lesquelles se distinguent des fondamentalistes musulmans. Eric Holder s'exprimait ainsi après la marche républicaine organisée dans la capitale française au terme d'une semaine marquée par des attentats qui ont coûté la vie à 17 personnes. A cette occasion, le ministre américain de la Justice qui a rencontré des responsables de la sécurité européenne a souligné la nécessité pour les pays concernés de partager des informations afin de contrer les menaces terroristes.

Le porte-parole de la Maison blanche, Josh Earnest, a, en

ce qui le concerne estimé que des efforts visant à combattre la barbarie sont devenus plus impératifs à la lumière des récentes attaques à Ottawa, Sydney et maintenant à Paris.

En attendant la tenue du sommet international contre le terrorisme à Washington, les autorités américaines ont renforcé les mesures de sécurité et de surveillance dans l'ensemble de leur pays. Ces mesures annoncées par le ministre américain de la Sécurité intérieure, Jeh Johnson, sont assurées aux abords des édifices gouvernementaux et dans les aéroports. « L'heure est à une vigilance accrue (...). Nous n'avons pas de renseignement spécifique et crédible concernant une attaque du type de celle de la semaine dernière à Paris planifiée par des organisations terroristes dans ce pays », a affirmé le ministre dans un communiqué.

« Mais un renforcement des dispositifs de sécurité va de soi après les attentats de Paris, Ottawa, Sydney et ailleurs, ainsi que les récents appels publics d'organisation terroriste à

conduire des attaques contre des cibles occidentales », a ajouté Jeh Johnson. Il a précisé qu'une sécurité renforcée sera assurée aux abords des édifices du gouvernement américain dans un nombre accru de villes à travers le pays. L'augmentation des fouilles aléatoires des passagers et des bagages dans les aéroports américains sera également observée. « Nous n'hésiterons pas à faire plus si nécessaire dans les aéroports d'où partent des avions à destination des Etats-Unis », a promis Jeh Johnson.

Le ministre américain de l'Intérieur a, en outre, assuré que dans l'attente du sommet sur l'extrémisme violent à l'invitation de la Maison Blanche, des efforts de partenariat avec les gouvernements de France et d'autres alliés clés en matière d'antiterrorisme se poursuivent. Ces efforts déjà entrepris permettent de « partager les informations sur les menaces terroristes et les soupçons à l'encontre d'individus », a-t-il conclu.

Nestor N'Gampoula

GABON

Jean Ping dénonce l'agression de son domicile et décide de porter plainte

À Libreville, plus de trois cents jeunes ont cherché à s'introduire au domicile de l'opposant gabonais Jean Ping, le 12 janvier pour perpétrer des actes de vandalisme. L'ancien président de la Commission de l'Union africaine (UA) devenu l'un des principaux opposants du parti au pouvoir se trouvait bien chez lui au moment de l'attaque.

Un communiqué publié à cet effet indique que plusieurs centaines de jeunes sont arrivés par petits groupes, brandissant des banderoles et ont commencé à hurler devant le domicile de Jean Ping. Ils ont commencé par casser la caméra de surveillance et le compteur d'électricité, puis ont allumé un feu devant le portail et lancé des cailloux, des bouteilles et toutes sortes de projectiles.

Aussitôt, Jean Ping a appelé ses collègues de l'opposition qui ont réagi promptement en volant à son secours. Interrogés par la police judiciaire, qui s'est déplacée sur les lieux, les jeunes assaillants ont révélé avoir été invités à un meeting du parti au pouvoir et chacun d'eux devrait percevoir la somme comprise entre cinq et dix mille francs CFA.

« Ces bassesses immondes et ce vandalisme politique auxquels le régime actuel nous habitue, ne sauront éteindre le feu de nos



Jean Ping

convictions. A contrario, elles le rendront plus vif, plus valeureux », a déclaré Jean Ping, qui estime pour sa part qu'il s'agit d'une opération commando pour l'assassiner. C'est ainsi qu'il a décidé de porter plainte.

D'après lui, les agresseurs ont exigé la libération des jeunes interpellés lors de la manifestation de l'opposition en décembre dernier, et dont le nombre de morts crée polémique actuellement entre le pouvoir et l'opposition. Pour le pouvoir, il y aurait eu seulement un mort alors que l'opposition parle de six morts au moins. Certains ont accusé Jean Ping d'être responsable des interpellations. De son côté, le ministre

gabonais de l'Intérieur, Guy Bertrand Mapangou, a fait savoir que toutes les personnes qui ont fait irruption chez Jean Ping, si elles ont posé des actes répréhensibles, elles seront arrêtées et conduites dans les locaux de la police judiciaire pour y être auditionnées. Il a aussi indiqué qu'en ce moment, quatorze personnes dont treize Gabonais et un Malien sont entendues par la police judiciaire.

« Ces auditions vont se poursuivre et vont déterminer la responsabilité de chacune d'entre elles. Et elles seront présentées devant les tribunaux », a-t-il ajouté.

Yvette Reine Nzaba

SPATIAL

Un projet panafricain pour lancer une fusée continentale vers la lune

Un groupe sud africain s'est mis à la collecte de fonds pour soutenir l'envoi sur la lune d'un engin spatial entièrement « Made in Africa ».

Basée au Cap, en Afrique du Sud, la Fondation pour le développement spatial vient de lancer une collecte de fonds par internet. Le but est de collecter 150.000 dollars d'ici à la fin janvier 2015 en vue de procéder à une étude de faisabilité visant à mettre en place une première mission spatiale africaine vers la lune. L'objectif étant la construction d'un lanceur spatial capable de placer un satellite en orbite autour de l'astre sélène.

Le patron de la fondation, Jonathan Wetman explique pourquoi son choix a porté sur la lune : « ainsi, chaque enfant africain pourra sortir devant chez lui, lever les yeux au ciel et partager sa fierté avec tous les ha-

bitants du continent. Un continent qui a récemment dépassé le milliard d'êtres humains ». Ainsi susciter l'enthousiasme pour les sciences de l'éducation. Le chef du laboratoire spatial de l'université du Cap, Peter Martinez pense qu'un tel projet pédagogique peut donner aux étudiants africains l'envie de poursuivre des études scientifiques, voire, « stopper la fuite des cerveaux déjà formés vers les pays développés ».

Jonathan Wetman a déploré l'« afro-pessimisme [...] Tout ce qui est optimiste, ce qui vise à nous tirer vers les secteurs de pointe, est reçu avec scepticisme », convaincu que l'Afrique peut le faire. Il pense que l'éducation est « le meilleur investissement possible pour aider au développement de l'Afrique ». Adrian Tiplady, l'un des responsables du projet, est convaincu que l'Afrique a l'ex-

pertise pour « concevoir, développer et lancer un tel vaisseau ».

La première phase du projet, d'un montant de 150 000 dollars, est liée au financement de l'étude de faisabilité et à la planification de la mission, via un appel aux dons sur une plateforme de financement participative, et à son lancement d'ici fin novembre 2015. La réaction des donateurs connaîtrait une accélération. Une grande partie du super radiotélescope internationale SKA est installée en Afrique du Sud depuis 2012. Il est prévu que ses antennes se chargent de la fouille jusqu'aux confins du Big Bang et des trous noirs avec des moyens encore jamais mis en œuvre par l'humanité. Une décision qui prouve que les « savoir-faire et les talents africains sont d'un grand intérêt », a relevé Adrian Tiplady.

Noël Ndong

MALI

Les défis du nouveau gouvernement

Après l'échec de son prédécesseur Moussa Mara, le nouveau Premier ministre malien, Modibo Keïta, qui a formé son gouvernement le week-end dernier s'est donné pour priorités le retour de la paix dans le nord du pays, en passant par l'aboutissement des négociations avec les groupes armés, ainsi que le rétablissement de l'autorité de l'Etat sur l'ensemble du territoire.

« Ce nouveau gouvernement a pour principale tâche de relever les défis. C'est un gouvernement de combat, mais aussi une équipe qui doit faire du retour de la paix au nord sa priorité », a confié une source proche du président Ibrahim Boubacar Keïta.

Cela veut dire que Modibo Keïta, le nouveau Premier ministre malien qui est un fin-connaissable de dossier du Nord Mali, pour avoir assumé des fonctions de haut représentant du chef de l'Etat malien Ibrahim Boubacar Keïta aux négociations d'Alger, sera à la hauteur de la tâche qui l'attend. Cette expérience lui permettra entre autres de relancer les pourparlers avec les groupes armés du Nord, dont la date de reprise était prévue pour ce mois de janvier.

« Les Touaregs, que l'on appelle les rebelles sont en réalité nos frères. Nous devons faire la paix », disait Modibo Keïta, il y a quelques jours. L'urgence selon le nouveau chef de l'exécutif malien, est de pousser très vite tous les acteurs concernés à la signature d'un accord de paix.

L'autre défi que doit relever Modibo Keïta, est la restauration de l'autorité sur l'ensemble du territoire malien, notamment dans la partie nord occupée par des groupes armés après la conquête de la région par les djihadistes en 2012. Dans la principale ville du nord, Kidal, plusieurs bâtiments administratifs sont encore assiégés par des rebelles, notamment le Mouvement indépendantiste MNLA. En novembre 2014, après la médiation onusienne, le MNLA a accepté de concéder aux autorités le gouvernorat de Kidal.

Enfin, au plan sécuritaire, l'enjeu est de taille. La Mission de l'ONU au Mali (Minusma) a exprimé au début du mois de janvier son inquiétude face à la recrudescence des violences dans le nord du pays, théâtre ces derniers jours, d'une série d'attaques, de prises d'otages, d'actes de vengeance et d'affrontements entre groupes armés. D'après l'ONU, ces derniers affrontements sanglants se sont déroulés dans les localités de Zarho, région de Tombouctou, et Bamba, région de Gao entre des groupes armés du nord.

Fiacre Kombo (stagiaire)

CORNE DE L'AFRIQUE

Premier conseil des ministres de l'IGAD en Somalie depuis la guerre civile des années 1990

À l'issue du 53^e conseil des ministres de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) qui s'est tenu le 10 janvier à Mogadishu, en Somalie, il a été évoqué l'expansion des opérations de la Mission de l'Union africaine en Somalie (Amisom) et des forces de sécurité vers les autres parties du pays toujours sous contrôle d'Al-Shabaab. L'IGAD a réitéré son engagement à soutenir les actions à même de restaurer une paix durable dans les pays de la Corne d'Afrique déchirée par une guerre civile. Le ministre éthiopien des Affaires étrangères, Tedros Adhanom, qui présidait la réunion, a condamné l'attaque qui visait les bases de l'Amisom et les populations. Le président somalien Hassan Sheikh Mohamud a rappelé la fragilité de la transition dans son pays, tout en qualifiant cette période de l'histoire comme l'une des meilleures opportunités depuis des décennies pour la reconstruction avec le soutien de la communauté internationale. Cette rencontre du conseil des ministres de l'IGAD à Mogadishu est une première depuis la guerre civile dans le pays dans les années 1990. Y ont participé, les ministres et ambassadeurs du Kenya, Soudan du Sud, Somalie ainsi que des représentants de l'Union africaine (UA).

N. Nd.

À LOUER

Nous faisons louer un Dépôt de 27m de Longueur sur 9,50m de Large au centre ville, précisément sur l'avenue des manguiers à côté de la chambre froide de Jhony (Beach).

Contacts : 06 655 80 00 / 06 912 82 82

JEUNES, HOMMES, FEMMES

Voulez-vous gagner de l'argent ou améliorer vos revenus ?

Intégrez alors, l'équipe de vente du quotidien

Les DEPECHEES DE BRAZZAVILLE

Contact : 84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso à Mpila centre-ville
Téléphone : 532 01 09

EUROPE

La démocratie oui mais...pas trop !

Les grecs sont appelés aux urnes le 25 janvier prochain. Les partenaires européens, Allemagne et France en tête, n'excluent pas de faire sortir la Grèce de l'euro (Grexit) en cas de victoire du parti d'extrême gauche Syriza, d'Alexis Tsipras, favori du scrutin, dont ils redoutent l'arrivée au pouvoir.

L'ensemble des bourses européennes a dévié en début d'année face à des craintes de scénario de sortie de la Grèce de la zone euro et de réactions en chaîne, en cas de victoire du parti Syriza, d'Alexis Tsipras. Bien que ce dernier ne prône plus l'abandon de l'euro et le retour à la drachme (ancienne monnaie nationale), la chancelière allemande est la plus menaçante, redoutant la mise en œuvre d'une politique de relâchement des mesures d'austérité économique, voire une annulation partielle de la dette grecque.

En effet, le pays menacé de faillite en 2010 puis en 2012, suite à la crise financière dite des sub-primes, n'a dû son salut qu'à d'importants emprunts contractés auprès de ses partenaires européens, l'Allemagne en tête. Au fil des différents plans de sauvetage, la Grèce a cumulé 317 milliards d'euros de dettes, détenus essentiellement par les États européens et la Banque centrale européenne. La dette souveraine grecque, représente actuellement 174,1% du produit intérieur brut

(PIB) national. De l'argent prêté lui-même emprunté par les États européens sur les marchés, l'ensemble du vieux continent étant frappé par la récession.

L'Union européenne a exigé en contrepartie de la Grèce d'importantes mesures d'austérité, semblables aux « purges » imposées par le FMI aux États africains dans les années 1990, avec des conséquences sociales négatives très fortes : 25,5% des grecs sont au chômage dont 75% de chômeurs longue durée, 23,8% vivent en dessous du seuil de pauvreté, 1,5 million sont exclus du système de santé, les emplois dans la fonction publique sont passés de 900.000 en 2009 à 670.000 en 2014, les salaires se sont réduits comme une peau de chagrin... Une potion amère qui a favorisé la montée des extrêmes politiques de droite, Aube dorée, comme de gauche, Syriza, au sein de l'électorat grec.

Devant le risque de désintégration de l'Eurozone que ferait courir un « Grexit », en 2012, ce sont les partenaires européens qui ont tenu à l'éviter, bien que

le scénario d'une « sortie ordonnée » de ce pays ait été fortement évoqué au mois de mai, y compris par Christine Lagarde, patronne du FMI. Le luxembourgeois Jean-Claude Juncker, nouveau président de la commission européenne, alors président de l'Eurogroupe (qui réunit les ministres de Finances de l'UE) avait alors déclaré : « *[Une sortie de la Grèce] serait gérable mais cela ne veut pas dire qu'elle est souhaitable, parce*

« [Une sortie de la Grèce] serait gérable mais cela ne veut pas dire qu'elle est souhaitable, parce qu'il y aurait beaucoup de risques associés pour la population en Grèce »

qu'il y aurait beaucoup de risques associés pour la population en Grèce ». Le scénario du pire avait été évité avec la victoire aux élections législatives de juin 2012, d'une majorité conservatrice « pro-Europe et pro-austérité » jugée acceptable par l'Allemagne, dirigeante de fait de la politique monétaire européenne. Cependant, elle a fait ressurgir les lignes de fracture entre européens, certains reprochant aux allemands leur intransigente orthodoxie financière qui prive les gouvernements de la plupart de

leur marges de manœuvres économiques, pourtant cruciales en temps de crise.

Bien que l'économie grecque soit repartie, les tensions entre l'État hellène et ses créanciers se maintiennent. Ce pays a pourtant obtenu au dernier trimestre 2014 la croissance la plus forte de la zone euro à 0,7%, le chômage commence à régresser et la Grèce a dégagé pour la première fois un excédent budgétaire hors charge de la dette. Le célèbre in-

vestisseur américain George Soros, dont les spéculations sur les marchés à travers son fond d'investissement auraient contribué à déclencher la crise grecque, a plaidé dans la presse allemande en faveur d'une annulation de la dette de ce pays, estimant qu'il ne serait jamais en mesure de rembourser. Et ce, à condition que l'État grec continue à respecter les orientations en matière de politique économique fixées par la troïka de bailleurs (FMI, Banque centrale européenne et commission européenne).

Outre les politiques d'austérité, ceux-ci avaient imposé des mesures visant à améliorer la gouvernance financière du pays et à mettre fin à la fraude fiscale, au clientélisme, au népotisme ainsi qu'à la corruption endémique qui ont miné l'économie grecque et englouti les plus de 240 milliards d'euros d'aides européennes reçues par le pays depuis son adhésion à la Communauté européenne en 1981 (4% du PIB grec chaque année en moyenne jusqu'en 2005).

Les tensions autour des élections grecques illustrent la rupture de plus en plus profonde entre l'Europe du Nord et l'Europe du Sud. La première, plus riche économiquement a longtemps financé le développement de la seconde, avant de devoir les sauver de la faillite après 2008 lorsque ces économies ont essuyé de plein fouet la crise financière. Mais la tolérance n'est plus aujourd'hui de mise alors que toutes les économies européennes, touchées par le ralentissement, doivent se serrer la ceinture. Le bol d'air que constitue pour les États de la zone Euro, importateurs nets de pétrole, la chute des cours du baril avec des perspectives de croissance pour tous, viendra peut-être réconcilier les partenaires.

Rose-Marie Bouboutou



Le Groupe BGFI Bank
vous présente
ses meilleurs voeux
pour l'année 2015.

Bénin - Cameroun - Congo - Côte d'Ivoire - France - Gabon - Guinée Equatoriale
Madagascar - République Démocratique du Congo - São Tomé & Príncipe



BGFI Bank
Votre partenaire pour l'avenir

www.bgfi.com

FORUM INTER-CENTRAFRICAINS

La participation de Bozizé et Djotodia divise l'opinion

Le bureau de la commission chargée de l'organisation du forum inter-centrafricains de Bangui a été institué le 7 janvier. Seulement, les 22 membres issus des différentes couches de la vie nationale sont devant un dilemme, au sujet de la participation ou non des anciens chefs d'Etat, François Bozizé et Michel Djotodia. Un sujet qui ne cesse de diviser les Centrafricains.

La présidente de transition, Cathérine Samba Panza après consultations de plusieurs composantes des forces vives centrafricaines, a décidé de la mise en place d'une commission préparatoire du forum tant attendu de Bangui. La commission composée de 22 membres, est présidée par Antoinette Montaigne, ancienne ministre et actuelle porte-parole de la Présidence. Selon une source proche de la Présidence, citée par le site d'information Centrafrique-presse, le bureau de la commission est représentatif car, « toutes les entités sont représentées : le Conseil national de transition, le gouvernement, les groupe-

ments politiques, la société civile, les confessions religieuses, les réfugiés, ainsi que les organisations de la jeunesse. »

Cet avis n'est pas partagé par l'une tendance des groupements politiques, qui avaient exprimé leur soutien aux récentes rencontres de Nairobi, en fin décembre 2014, auxquelles les anciens présidents François Bozizé et Michel Djotodia avaient été conviés.

Eddy Symphorien Kparekouti, président du Parti de l'unité et de la reconstruction (PUR) a, dans un communiqué, dénoncé un manque de consensus dans la composition de cette commission préparatoire. « Nous

regrettons que ce consensus ne soit pas privilégié dans la désignation des vingt-deux membres de la commission préparatoire nommés, le 7 janvier 2015. Le PUR constate qu'il y a un déséquilibre total dans le choix des membres, car le pouvoir actuel s'est octroyé beaucoup de membres parmi les 22 dont les appartenances politiques sont connues. », a-t-il regretté.

Un proche de l'ancien président, François Bozizé, pense que les autorités actuelles et leurs alliés veulent écarter certaines figures, notamment les anciens chefs d'Etat, du dialogue prévu le mois prochain à Bangui.

Crépin Mboli-Goumba, ancien ministre d'Etat, leader du Parti africain pour la transformation radicale et intégrale des Etats, est allé plus loin, en réclamant ouvertement la participation de

Bozizé et Djotodia. Il avait affirmé le 25 décembre 2015: « je regrette que malgré le fleuve de sang qui a coulé et continue de couler dans notre pays, certains leaders d'opinion ne résistent pas à la tentation de l'exclusion, à des fins de basses considérations politiciennes, et pensent que la présence sur le sol national des deux anciens Présidents compromettrait leur chance aux élections générales à venir; tant leur conviction de gagner est frêle », déclarait-il.

Cependant, les partisans de l'exclusion des anciens chefs d'Etat du dialogue national, insistent sur le fait que leur participation pourrait conduire à une amnistie générale. Ce qui constitue à leurs yeux, une sorte de prime à l'impunité.

L'ancien premier ministre Martin Ziguélé, candidat annoncé du Mouvement de libération du peuple centrafricain à la

chaîne présidentielle n'a pas, lui aussi, caché son opposition à la participation des deux anciens présidents au forum. Il avait d'ailleurs stigmatisé les réunions de Nairobi : « cette rencontre est un risque pour les démarches relatives à l'organisation du forum ».

Même son de cloche du côté de la société civile qui avait estimé que tous les acteurs réunis à Nairobi avaient des comptes à rendre à la justice. « Si vous voyez tous ceux qui se sont réunis, ce ne sont que des personnalités qui sont fortement impliquées dans la crise. Elles ont des dossiers pondant devant la Cour pénale internationale. Pour nous, les inviter au dialogue, c'est une consécration de l'impunité », avait renchéri un responsable de la Ligue centrafricaine des droits de l'Homme.

Fiacre Kombo (Stagiaire)

BANGUI

Catherine Samba-Panza crée une unité mixte d'intervention et de répression des violences

L'Etat centrafricain se dote d'une structure d'intervention et de répression des violences faites aux femmes et aux enfants. Il s'agit de l'unité d'intervention rapide et de répression du banditisme. Créée par un décret le 08 janvier dernier, cette nouvelle structure aura pour mission de prévenir et de réprimer toutes formes de violences sexuelles commises sur les femmes et les enfants.

Selon le décret pris par le chef de l'Etat de la transition, « l'Unité d'intervention rapide et de répression est composée des éléments de la gendarmerie nationale et de la police centrafricaine ».

Le décret précise par ailleurs que l'unité sera implantée à Bangui et aura une compétence nationale. Cela implique que l'unité interviendra lorsqu'un crime sera commis sur n'importe quelle partie du territoire national.

Son autorité relève de deux ministères et elle travaillera également avec deux autres ministères : « Elle relève de l'autorité du ministre de la Sécurité publique et du ministre de la Justice. L'unité travaille en étroite collaboration avec le ministère des Affaires sociales et du ministère de la Santé publique ». Toutefois, la mise en œuvre effective de cette unité nécessite encore des démarches d'autant plus qu'un autre décret doit être pris pour nommer le commandant de l'unité et aussi « l'organisation et le fonctionnement de l'Unité mixte d'intervention rapide et de répression sont fixés par des règles particulières ».

A en croire, les organisations de protection des droits de l'homme, le pays vient de marquer un grand pas en matière de protection des femmes et des enfants.

BIMBO

Une trentaine de personnes séquestrées par des anti-balaka

Une trentaine de personnes ont été victimes d'une agression, le 11 janvier, par un groupe de personnes assimilées à des Anti-Balaka. Elles ont eu la vie sauve grâce aux patrouilles militaires de la Sangaris. Un adjudant-chef des Forces armées centrafricaines, fait partie des victimes.

L'une des victimes de cette agression est un adjudant-chef des Forces armées centrafricaines (FACA). Il présente des blessures à la tête et au bras gauche. Il a des difficultés pour se mettre debout. Il est allongé sur un lit pliant.

Selon la victime, une vingtaine des Anti-Balaka, se trouvaient à bord d'un pec-up 4X4. Des tirs sporadiques ont paniqué la population du village de Sakai 5, localité située dans la commune de Bimbo4. « Ces personnes sont armées des grenades, des gour-dins, des kalachnikovs et des

machettes. Ils tiraient de partout et les habitants du village ont pris fuite pour se réfugier dans la brousse », a expliqué la victime.

« Je suis informé que mon neveu a été séquestré par des Anti-Balaka. Je sortais pour vérifier les faits, ces malfrats m'ont obligé à me mettre à genou. Je me suis opposé à leurs propos. Ils se sont rués sur moi, j'ai reçu des coups de gour-dins, de machettes et des coups de cross. Ils m'ont amené de force dans leur véhicule. Nous étions environ une trentaine

de personnes maltraitées », a-t-il déploré. Selon ce soldat, toutes les personnes ramassées sont destinées à être tuées. « Ils nous amenaient vers Boy Rabe pour être exécutés, selon les dire d'un des leurs. C'est grâce aux patrouilles des éléments de la Sangaris que nous avons la vie sauve. En observant les phares de ces forces étrangères, ils ont pris fuite. J'ai été transféré à la base de ces militaires français pour les premiers soins », a témoigné la victime.

Les Anti-Balaka sévissent et dictent leur loi dans les environs de l'aéroport. Les habitants de ces secteurs de la commune de Bimbo3 et 4, vivent dans le désarroi suite aux agressions perpétrées par ces miliciens.

MBRÉS

La ville tente de reprendre les activités après plusieurs jours de combats entre Anti-Balaka et ex-Séléka

Après les affrontements ayant opposé les ex-Séléka Peulhs armés de la ville des Mbrès aux Anti-Balaka de cette même ville le 16 décembre 2014 dernier, les activités tentent de reprendre dans la ville.

Selon les témoignages recueillis ce matin auprès de certains habitants de cette localité, des chefs de quartier ont regagné leurs domiciles et les commerçants ont aussi repris les activités sur le marché. D'après le témoignage d'un habitant, une partie de la population a commencé à regagner son domicile après un appel lancé par le sous-préfet intérimaire de la ville des Mbrès. « Plusieurs quartiers de Mbrès centre à l'instar de

Gombo, Mboutou retrouvent peu à peu la joie de vivre et les habitants ont regagné leur maison depuis 4 jours après avoir été sensibilisés par le sous-préfet intérimaire » a-t-il témoigné.

Moussa, un commerçant des Mbrès a souligné qu'ils ont déjà repris les activités commerciales. « Nous avons repris nos activités depuis une semaine avec nos frères commerçants chrétiens qui sont encore dans la ville. Même certains habitants qui sont dans les coins périphériques viennent vendre leurs marchandises sur le marché », a-t-il confirmé.

Nadine Yabada a souligné les difficiles conditions d'approvision-

nement en nourriture. « Pour manger, nous devons parcourir des kilomètres, même chose pour les produits pharmaceutiques de première nécessité. Mais on peut trouver facilement la viande de bœuf à des prix abordables » a-t-elle dit.

Une réunion a été organisée samedi 10 janvier à l'hôtel de ville de la ville des Mbrès avec les responsables des Anti-Balaka et les ex-Séléka, les chefs de village et de quartier ainsi que les autorités administratives qui sont encore dans la ville, sur initiative du maire intérimaire de cette localité.

Source : Réseaux des journalistes pour les Droits de l'Homme

BOSSANGO

Lancement de la campagne de commercialisation du coton

Le ministre du Développement rural, David Bakouzou, a lancé officiellement le 6 janvier 2015, la campagne de commercialisation du coton 2014-2015. Le gouvernement a promis aux paysans, son appui financier aux paysans. Un responsable des cultivateurs de coton a salué cette décision, qui selon lui « les soulage après les moments difficiles que les agriculteurs ont connus dans cette région ».

Pour le membre du gouvernement, cet appui doit permettre aux cultivateurs de doubler leurs activités afin de lutter contre la pauvreté

et l'incivisme dans la région.

David Bakouzou a été accompagné par Ibrahim Amidou, responsable de la cellule coton qui a rappelé la nécessité pour la jeunesse de Bossango et ses environs d'œuvrer pour faire alimenter l'usine de coton, implantée dans la ville en décembre 2012.

La préfecture de l'Ouham est reconnue comme zone de culture de coton. Malgré les violences qui ont frappé cette région, la culture du coton reste la principale activité dans la région.

INTERVIEW

Basile Ngangue Ebelle « Le Congo doit avoir beaucoup de confiance en la culture »

Basile Ngangue Ebelle est le fondateur du Festival internationale du film panafricain de Cannes et aussi producteur animateur d'Ebne show qui valorise les musiques et cultures du monde. Créé depuis 2004, son festival reste pour certains artistes une passerelle avec le Festival international de Cannes. En 2014, il a connu la participation d'une importante délégation congolaise. Arrivé à Brazzaville à la 2^e édition du festival Tazama, il nous fait connaître la vision de son festival et aussi celle du cinéma.

Les Dépêches de Brazzaville : Présentez-nous le Festival international du Film panafricain de Cannes

Basile Ngangue Ebelle : Le Festival international du film panafricain de Cannes a été créé, il y a onze ans, en 2004. Lorsque je suis arrivé à Cannes, la capitale internationale du cinéma il y a une quinzaine d'années, je me suis rendu compte de l'absence du cinéma panafricain dans ma ville et je me suis dit que je pouvais faire quelque chose en tant que citoyen français et africain afin que nos cultures puissent se rencontrer. La meilleure des choses était de créer un festival. Et aujourd'hui, je suis heureux de voir qu'il grandit. En onze ans, il reste encore un festival qui se développe et trouve son rythme de croisière.

LDB : Pourquoi avez-vous eu l'initiative de mettre en place ce festival ?

BNE : Nous avons la chance d'être dans la ville où il y a l'un des plus grands festivals au

monde. Cannes est une ville de cinéma mais aussi une dynamique entrepreneuriale, une ville de congrès, l'une des belles vitrines françaises dans cette dynamique entrepreneuriale. J'ai pensé à ce qui pouvait faire du bien au cinéma panafricain et au reste du monde. Faire ce festival était pour moi un moyen de montrer à la face du monde qu'il existe une créativité africaine importante et qu'elle fait partie intégrante de ce patrimoine et de ce monde dans sa globalité. L'objectif de ce festival est aussi de servir de passerelle. Parfois pour certaines personnes, pour arriver au festival de Cannes, il y a beaucoup d'appréhension et ce qui fait que généralement les panafricains font de mon festival une entrée au festival de Cannes. Cela leur permet de voir, de palper, de sentir un autre environnement et surtout un bon palier parce qu'il leur donne une expertise de voir comment les choses peuvent se passer. Le fait de rencontrer d'autres réalisateurs aussi bien

panafricains que d'ailleurs les rassure et leur donne la dynamique de continuer. Nombreux qui sont passés à mon festival ont enclenché au festival de Cannes. Cette année, il se tiendra du 29 avril au 03 mai et il y a ceux qui viennent et restent jusqu'au festival de Cannes. Car l'industrie culturelle en général s'influence. Ce sont des continuités et des complémentarités.

LDB : Comment êtes-vous arrivé au cinéma ?

BNE : On vient avec des modèles. Et je fais partie de cette génération d'Africains qui sont nés après les indépendances africaines et qui, en grandissant, ont bénéficié aussi jusqu'à la fin des années 70 le fait d'aller au cinéma. Car on trouvait encore de nombreuses salles de cinéma en Afrique. Nous avons appris à voir des films et apprécier cette façon de communiquer. L'Afrique a eu une belle plate-forme comme le Cameroun et la Côte d'Ivoire qui étaient des belles plates-

formes culturelles et on y rencontrait beaucoup la diaspora africaine. Un moment, le cinéma américain m'a fait beaucoup de bien. Et par la même occasion, la naissance d'un cinéma africain m'a donné l'envie de rêver et par l'image on fait passer beaucoup de choses, elle nous permet de reconnaître l'autre, s'identifier et se réaliser. Pour exister, nous avons besoin de l'image et le cinéma est une expression de ce qui va devenir le monde demain. En tant que cinéphile et entrepreneur, le monde de demain, nous allons le construire par l'image.



Basile Ngangue Ebelle / crédit photo Espin Bambi

LDB : Pourquoi à la dernière édition de votre festival y a-t-il eu une présence remarquable des Congolais ?

BNE : Il faut dire que cette délégation était aussi dirigée par Claudia Haïdara Yoka. Elle a fait une excellente démarche et je reviens en amont au travail fait par Marcelle avec son journal. Elles sont partenaires de mon festival. Elles ont impulsé des projets. J'apprécie le Congo pour cela et ça été un moment important. Tima, Amog, Roch, Claudia et Marcelle se sont retrouvés à Cannes et ont mis en place une belle plate-forme qui n'aurait peut-être pas vu le jour si les choses s'étaient passées à Brazzaville. Et cela nous a permis de montrer ce que le Congo veut faire. Car nous avons eu la présence importante de la présidente du palais des festivals de Cannes Mme Anne Pierre

Rex qui représentait le maire de Cannes. C'était une rencontre du Congo avec les décideurs cannois, c'était une passerelle qui a donné naissance à pas mal de fruit. Et si on regarde la diversité que l'on retrouve dans le festival Tazama, on voit cette belle et fructueuse collaboration.

LDB : Que pensez-vous du festival Tazama ?

BNE : Ce festival a beaucoup d'avenir. Lorsque je vois la dynamique des femmes africaines d'hier, d'aujourd'hui et de demain, on ne peut que voir la chose rose. C'est une idée magnifique et extraordinaire qu'a eue Claudia, l'Afrique a besoin de ses femmes pour avancer. Le Congo doit avoir beaucoup de confiance en la culture qui est un tout et aussi le sens du monde.

Propos recueillis par Hermione Désirée Ngoma

FESTIVAL TAZAMA

Meiji U'tumsi anime un «master class»

Meiji U'tumsi comédienne, directrice de casting, réalisatrice et scénariste française d'origine congolaise est arrivée à Brazzaville où elle prend part à la 2^e édition du festival du Film des Femmes Tazama. Cet artiste pleine d'expérience au parcours hors pair a fait profiter de son savoir aux jeunes réalisateurs et acteurs congolais ce, par le truchement d'un «master class» sur le jeu d'acteur.

Au cours de son master class Meiji U'tumsi s'est appesantie sur les thématiques portant sur la position de l'acteur face à la caméra, la différence de la direction d'acteur au théâtre et au cinéma, comment se déplacer dans l'espace par rapport à un plan, ce que c'est qu'un plan, une séquence, un scénario. Le b.a.ba du cinéma a été décortiqué pendant ces trois jours tout en passant en revue le parcours de chaque candidat afin de mieux adapter la formation. « C'était très interactif j'ai parlé et présenté tout en donnant des exemples concrets, car un comédien c'est une matière vivante qui est nourrie par son



quotidien. Je leur ai donné des techniques pour leur permettre de mieux comprendre ce que c'est que le cinéma et de se présenter à un casting », a-t-elle expliqué.

A noter que Meiji U'tumsi a fait ses débuts au théâtre en 1999, avant de rencontrer le réalisateur américain Melvin Van Peebles, ce dernier cherchait

le premier rôle de son film le Conte du ventre plein. La sélection comme actrice officielle de ce film a marqué l'entrée au cinéma de Meiji U'tumsi.

Le Conte du ventre plein lui a permis de faire la montée des marches au festival de Cannes en 2000 et d'être par la suite énormément sollicité par des cinéastes français dont Daniel

Meiji U'tumsi lors animant le master class

Vigne le réalisateur du célèbre film Fatou la Malienne. « Daniel Vigne m'avait au préalable rencontré pour jouer dans la série française la Kiné une série diffusée sur France 2 ou je jouais aux côtés de Firmine Richard ; c'était très bien et à partir de là j'ai noué des liens très forts avec le réalisateur qui était enthousiaste à l'idée de savoir

qu'à côté je montais mes petites pièces de théâtre », a-telle déclaré. La réalisatrice Franco-congolaise a été directrice de casting du Film Fatou la Malienne. « J'ai cherché les premiers rôles de ce film. Et lorsque le producteur a vu que je présentais des comédiens intéressants il m'a offert la possibilité de faire tout le casting du film. Et même Fatou c'est moi qui l'ai déniché grâce à ma collaboratrice Nadine Gomes. J'ai procédé au casting sauvage dans la rue dans des endroits où on peut rentrer des jeunes filles si elles étaient intéressées de passer les essais et Fatou je l'ai trouvée dans une agence de mannequin ».

Meiji U'tumsi estime que le festival Tazama qui lui a permis de revenir dans son pays natal vingt ans après, est une belle plate-forme de rencontre avec d'autres artistes permettant d'échanger sur le travail. Elle a en outre dévoilé qu'elle a un projet déjà écrit de long métrage sur le Congo, et souhaiterait avoir des partenaires pour l'accompagner.

H.D.Ng.

CONGOLAIS EX-M23

Kinshasa décidé à poursuivre le processus de rapatriement volontaire

Pour la RDC, la démission du coordonnateur chargé de la mise en œuvre des déclarations de Nairobi pour le compte de l'ex-rébellion, René Abandi, n'entravera pas le cours de l'activité commencée en décembre.

Dans une intervention faite le 12 janvier sur les antennes de la Radio Okapi, le coordonnateur du Mécanisme national de suivi de la mise en œuvre de l'accord signé à Addis-Abeba, François Muamba, a insisté sur la détermination de la RDC d'appliquer la déclaration de Nairobi malgré la démission de ce cadre de l'ex-M23. « Première chose, je prends acte. Deuxième chose, je constate que ceci résulte des problèmes internes dans cet ex-mouvement rebelle. Troisième chose, le prétexte qui est évoqué, s'agissant des modalités de rapatriement, est totalement dilatoire parce que ce rapatriement se fait sur la base d'un protocole d'accord. Donc, s'agissant de la question de savoir si on rapatrie les gens sur une base volontaire ou pas,

ceci ne souffre d'aucune discussion », a-t-il noté.

Pour François Muamba, le processus de paix et de stabilisation amorcé par le gouvernement congolais va donc se poursuivre, malgré la démission de René Abandi. « Tous les axes subséquents qui ne sont pas encore mis en œuvre, je pense là notamment à la finalisation, parce qu'il va falloir qu'on en finisse avec ce rapatriement qui n'est pas totalement terminé, tout cela va se poursuivre. Nous n'avons pas besoin de qui que ce soit pour honorer notre propre signature », a-t-il déclaré à radiokapi.net.

Il est rappelé que dans une lettre signée le 10 janvier à Kampala en Ouganda, adressée au président de l'ex-M23, René Abandi justifie sa décision par le non-respect des engagements pris à Nairobi par le gouvernement congolais. Il accuse le gouvernement congolais d'organiser un rapatriement des ex-combattants M23, qui viole les déclarations de Nairobi.

Lucien Dianzenza

MARCHE DES OPPOSANTS

Kudura Kasongo parmi les blessés graves

Le président du Front pour l'intégration sociale (FIS) déclare avoir été ciblé par les éléments de la police qui lui ont tiré dessus à bout portant.

L'ancien porte-parole du président de la République devenu opposant, Kudura Kasongo, s'en est tiré avec quatre balles dans les jambes lors des affrontements qui ont eu lieu le 12 janvier entre les forces de l'ordre et les manifestants aux abords du boulevard triomphal. Le président du FIS s'est retrouvé ensemble avec ses collègues de l'opposition au siège de l'Union pour la Nation (UNC) situé sur l'avenue de l'Enseignement à quelques mètres du Palais du peuple d'où devrait partir la marche pacifique.

Cette dernière était initiée pour s'opposer à l'examen par l'Assemblée nationale du projet de loi électorale, l'opposition ayant décelé quelques dispositions susceptibles de prolonger le mandat présidentiel. D'après des témoins, Kudura Kasongo a été surpris par des tirs de balles alors qu'il marchait pacifiquement à côté d'autres opposants pour rejoindre le Palais du peuple. « J'ai été ciblé y compris le président Kamerhe. Ils m'ont dit reculer, j'ai refusé, ils m'ont tiré à bout portant », a-t-il expliqué aux journalistes présents sur les lieux. Il parle de quatre balles qui l'avaient atteint dans ses deux jambes dont l'une aurait abondamment saigné du fait de la profondeur des entailles du reste visibles. C'est sur ces entrefaites qu'il a été acheminé dans un centre santé le plus proche où il n'a hélas pu bénéficier des soins. Il a été évacué vers un autre hôpital de la capitale. Aux dernières nouvelles, sa vie serait hors danger.

A.D.

KATANGA

Une pétition en vue contre le découpage territorial

La nouvelle loi est présentée par le président Gabriel Kyungu de l'Union nationale de fédéralistes du Congo comme une mauvaise loi qui ne s'adapte pas aux réalités sociologiques et culturelles du terrain.

Connu pour ses prises de position extrêmes, le président de l'Assemblée provinciale du Katanga est de ceux qui battent campagne pour empêcher l'application de la loi fixant les limites de nouvelles provinces récemment adoptée au Parlement dans son volet découpage territorial. Gabriel Kyungu dont on connaît les relents fédéralistes n'a jamais renoncé à sa vision de faire du Katanga une province à part et autonome. Au moment où le législateur pense découper le Katanga en créant quatre nouvelles provinces (Haut-Lomami, Haut-Katanga, Lualaba et Tanganyika), Gabriel Kyungu s'interpose contre cette démarche pourtant constitutionnelle et s'engage à empêcher son exécution à travers une pétition. « Le Katanga continue à dire non au découpage territorial et, à cet effet, l'Union nationale de fédéralistes du Congo a déjà initié une pétition pour contrer la mise en application de ce projet », a-t-il déclaré au lendemain de l'adoption à l'Assemblée nationale de la loi fixant les limites de nouvelles provinces. Gabriel Kyungu pense même aller au-delà du seuil de cent mille signatures requises par la Constitution pour assurer la recevabilité d'une pétition. « Nous sommes prêts à recueillir jusqu'à cinq millions »,



Gabriel Kyungu

martèle-t-il tout en faisant savoir que le démembrement autant que le regroupement sont des principes contenus dans la Constitution. Et dans le cas d'espèce, il estime qu'on en est encore à la première phase de matérialisation dudit projet constitutionnel qui aura visiblement du mal à s'appliquer au Katanga. À la suite du président de l'Assemblée provinciale du Katanga, les ressortissants de Kolwezi s'opposent au rattachement de leur district à la future province de Lwalaba estimant qu'il mérite plutôt d'être érigé en une province à part entière à défaut d'être rattaché au Haut-Katanga. Regroupés au sein de l'association culturelle «Lwanzo

Lwa Mikuba», ils dénoncent l'inadaptation de la nouvelle loi aux réalités sociologiques et culturelles du terrain ainsi que la tendance à ne pas les associer dans un dossier aussi sensible touchant à leur communauté. Toutefois, il y a lieu de rappeler que les vues de Gabriel Kyungu ne sont pas partagées par l'ensemble des Katangais dont certains à l'instar des notables de Kamina soutiennent le découpage territorial, seul moyen à leurs yeux de booster le développement de leur entité. Aussi militent-ils pour que la ville de Kamina soit muée en chef-lieu de la future province du Haut-Lomami.

Alain Diasso

UDPS

La formation politique exige le retrait du projet de loi électorale

Le parti d'Étienne Tshisekedi refuse notamment le fait que l'organisation des élections soit subordonnée à la fin des opérations de recensement et d'identification consacrant indirectement le maintien de Joseph Kabila et de toutes les institutions au pouvoir indéfiniment.

Dans un communiqué publié au lendemain de la répression des manifestations de l'opposition du 11 et 12 janvier par les forces de l'ordre, l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) est montée au créneau pour livrer sa position en rapport avec les enjeux politiques de l'heure. Le parti d'Étienne Tshisekedi condamne avec la dernière énergie la répression policière du meeting programmé par la plate-forme « Sauvons le Congo » le 11 janvier ainsi que celle du rassemblement

des militants des partis politiques et organisations de la société civile le 12 janvier au Palais du peuple. « Ces actes de barbarie sont posés alors qu'après le massacre de Charlie Hebdo, le monde entier a décidé de se serrer les coudes pour combattre le terrorisme », peut-on lire dans le communiqué publié à cet effet et portant la signature du porte-parole Joseph Kapika.

Analysant le projet de loi électorale en cours d'examen à l'Assemblée nationale, l'UDPS s'oppose à l'une des dispositions déclarant que la majoration des frais de dépôt de candidature est voulue pour « lutter contre la multiplicité des candidatures fantaisistes ». L'UDPS perçoit dans cette disposition une façon d'exclure de l'accession au pouvoir les pauvres, de sorte à favoriser « seuls ceux qui ont bâti leur fortune sur le dos du peuple ». Autre disposition qui fâche est

contenue dans l'article 8 qui dispose que « la fixation du nombre de sièges par circonscription est fixée en tenant compte de l'évolution des données démographiques et de l'identification de la population ». En clair, pense-t-on à l'UDPS, l'organisation des élections est subordonnée à la fin des opérations de recensement et d'identification. Ce qui consacrerait le maintien de Joseph Kabila et de toutes les institutions au pouvoir indéfiniment. En vertu de ce constat, l'UDPS exige le retrait pur et simple de ce projet de loi de tout débat. Et compte tenu de la profondeur de la crise politique actuelle et pour éviter au pays de sombrer dans le chaos, le parti de la 12^e rue/Limete sollicite de la Monusco la convocation du dialogue conformément à l'Accord-cadre d'Addis-Abeba avant qu'il ne soit tard.

A.D.

ASSISTANCE

30 millions de dollars américains pour les victimes des conflits armés

L'important financement accordé par le coordonnateur de l'Action humanitaire en RDC, Moustapha Soumaré, vise à assister des milliers de personnes confrontées à des besoins urgents principalement dans l'est de la RDC. Les personnes victimes de conflits armés et celles souffrant de la malnutrition, surtout les enfants, en sont les premières bénéficiaires.



L'aide financière est la bienvenue pour les déplacés de guerres

Le financement ciblera les besoins nés des mouvements de populations provoqués par les conflits armés au Katanga, Nord-Kivu, Sud-Kivu et en Province Orientale et la malnutrition dans les provinces du Maniema, Kasai Oriental, Kasai Occidental et Bandundu.

L'objectif de cette assistance financière, souligne le coordonnateur humanitaire en RDC, est de soutenir les personnes exposées à une crise afin qu'elles puissent anticiper, réduire l'impact, faire face et se relever des effets de cette crise sans compromettre leur potentiel de développement à long terme. « Nous visons une approche qui implique les communautés dans la recherche et la mise en œuvre des solutions », a-t-il déclaré.

Les récurrents conflits armés dans les provinces de l'est du pays sont non sans conséquence sur le vécu des populations. La destruction du tissu socio-économique suite aux différentes guerres rend difficile le vécu quotidien des populations qui sont contraintes d'abandonner leurs milieux d'origine pour trouver refuge ailleurs, cela sans compter les épidémies et autres difficultés auxquelles elles font face. Les enfants sont exposés à la malnutrition, ce qui aggrave le taux de mortalité infantile au pays. Le financement accordé par le fonds humanitaire permettra de répondre tant soi peu aux besoins de ces populations.

A.Nz.

CICR

152 enfants regagnent leurs familles

Cent quarante-sept garçons et cinq filles récemment démobilisés viennent de retrouver leurs parents vivant dans les provinces du Nord-Kivu, sud-Kivu et la Province Orientale grâce au concours du Comité international de la Croix-Rouge (CICR).

Les enfants ont été enrôlés de gré ou de force au sein des forces ou groupes armés où ils ont servi comme combattants, porteurs d'armes, cuisiniers, messagers, éclaireurs, esclaves sexuels surtout pour les filles. La vie de violence et d'errance qu'ils ont vécue durant leur passage au sein des forces ou groupes des combattants ont des conséquences multiples sur le devenir de ces enfants : des blessures graves entraînant des handicaps, des grossesses précoces aggravant la mortalité, le non accès à l'éducation ou à la santé, le rejet par la communauté...

C'est grâce au CICR que ces enfants qui ont

Tanja Cissé, est une réalité qui touche encore beaucoup d'enfants en RDC. Le recrutement d'enfant est pourtant interdit par les lois nationales et internationales. C'est un message que nous n'avons de cesse de rappeler.

Pour faciliter les retrouvailles entre les enfants et leurs familles, les équipes du CICR parfois accompagnées de volontaires sillonnent en voiture, à moto, à bicyclette, voire à pied à travers toute la RDC même dans les zones inaccessibles, exposées aux attaques de forces négatives. Ce n'est donc pas une partie du plaisir.

Pour que l'enfant regagne sa famille, le CICR concerte d'abord la famille et la prépare pour recevoir son enfant. Si le terrain d'entente est trouvé, l'enfant regagne sa famille et le CICR lui remet selon l'âge des fournitures scolaires ou du petit matériel pour lui permettre de s'intégrer plus facilement dans la communauté. L'année



Le CICR condamne l'enrôlement des enfants dans les groupes armés

abandonné la vie militaire ont pu réintégrer leurs familles afin de revivre comme tout enfant. L'enrôlement de gré ou de force, explique la coordonnatrice du CICR chargée des activités de protection des civils,

dernière, le CICR a réuni plus de 799 enfants avec leurs familles parmi lesquels 283 anciennement enrôlés dans les forces et groupes armés.

Aline Nzuzi

HALLE DE LA GOMBE

Musique et cinéma au programme

L'Institut français de Kinshasa (IFC) diffusera le célèbre film « 12 years a slave » du réalisateur Steve McQueen.

Le 14 Janvier est consacré au cinéma avec la diffusion, l'après-midi, de « 12 years slave ». Le film de 2h 13 min relate une histoire qui se déroule aux États-Unis, quelques années avant la guerre de Sécession. Solomon Northup, jeune homme noir originaire de l'État de New York, est enlevé et vendu comme esclave. Face à la cruauté d'un propriétaire de plantation de coton, Solomon se bat pour rester en vie et garder sa dignité. Douze ans plus tard, il va croiser un abolitionniste canadien et cette rencontre va changer sa vie. Dans la soirée, c'est le film « Tirez la langue, mademoiselle » réalisé par Axelle Ropert qui sera au programme. D'une durée de 1h42 min, l'opus raconte l'histoire de Boris et Dimitri Pizarnik, deux médecins du quartier chinois à Paris. Ils sont frères et c'est ensemble qu'ils pratiquent leur métier, consacrant tout leur temps à



Une vue du film « 12 years a slave »

leurs patients. Une nuit, ils sont amenés à soigner une petite fille diabétique que sa mère, Judith, élève seule. Ils tombent tous deux amoureux de Judith.

Le 17 janvier, le poète et slameur congolais Peter Komondua sera à l'honneur en compagnie de Gbagba Dogos. Malicieusement surnommé par ses amis « obsédé textue »,

il a déjà presté au côté de Grand corps malade lors de son concert à Kinshasa. Peter et le Gbagba Dogos se sont rencontrés le temps d'un dimanche acoustique en 2013 au collectif Sadi. Étant dans la même démarche artistique, ils ont rapidement noué une relation « slamusicale ». Depuis, Peter et le Gbagba mélangent slam et musique du

monde tout en demeurant perméable aux influences congolaises. Auparavant, le 15 janvier sera consacré à un débat sur le thème « Autonomisation des femmes et égalité des sexes » au cours duquel sera diffusé le film de 25 minutes « Le règne d'Assietou » réalisé par Assane Diagne. « Au royaume de Falémi, le pouvoir est détenu par les femmes et les hommes sont cantonnés à un rôle d'exécution. Habitue à cet univers, Assietou, héritière du trône de sa mère, verra brusquement son quotidien bouleversé quand sa tante, jalouse de sa position, l'enlève et la séquestre au sein d'une tribu dirigée par des hommes. Ce film permet de s'interroger sur l'égalité entre les sexes et sur l'autonomisation des femmes »,

indique-t-on.

Entre-temps, l'exposition « Souvenirs de la campagne d'Afrique 1914-1918 », débutée depuis le 12 décembre 2014, se poursuit jusqu'au 31 janvier 2015 à la médiathèque de l'IFC.

À travers une série de photos, l'Institut français propose de découvrir un épisode méconnu de l'histoire de la République démocratique du Congo. En effet, apprend-on, les Congolais ont été engagés malgré eux dans la Première Guerre mondiale. Le 22 août 1914, un navire allemand ouvrait le feu sur le port d'Albertville (aujourd'hui Kalemie). Dès le 28 août, la force publique mobilise 18 000 Congolais pour assurer la défense des frontières orientales. En Province Orientale, la population a l'obligation de cultiver le riz pour nourrir les troupes. Cette campagne militaire contre les colonies allemandes au Cameroun et en Afrique orientale fut couronnée de succès grâce à l'héroïsme des combattants congolais.

Patrick Kianimi

ATTAQUE DU JOURNAL CHARLIE HEBDO

Un registre de condoléances ouvert à Pointe-Noire

Ouvert le 10 décembre par Alexandre Honoré Paka, préfet de la ville en présence des autorités locales et des ressortissants français, ce registre sera placé lundi prochain, devant le consulat général de France, de 8 h 30 à 13h00 et de 14h30 à 16h30. Cela, afin de permettre à tous ceux qui souhaitent compatir avec la France de le faire.

En effet, c'est depuis le 7 décembre dernier que la France est en deuil. Un fait occasionné par l'attentat terroriste perpétré au siège du journal satirique Charlie Hebdo et qui a coûté la vie à 12 personnes (dix journalistes et deux policiers). Plusieurs pays, notamment la République du Congo, compatissent à la douleur des Français, à travers des messages de solidarité.

C'est dans cet élan de solidarité et de compassion que plusieurs autorités locales, vêtues de noir, synonyme de deuil, ont répondu présents à la cérémonie d'ouverture du registre dit des condoléances. Alexandre Honoré Paka,



Alexandre Honoré Paka ouvrant le registre des condoléances./crédit photo adiac

préfet de la ville a été le premier à écrire son message, suivi de Pierre Justin Makosso, deuxième vice-maire représentant le maire de la ville, puis de Jean Ondaye Olessongo, commandant de la zone militaire de défense N°1 et du directeur départemental des

Affaires étrangères.

Dans son mot, le préfet s'exprimant au nom des institutions qu'il représente et au nom de la population de Pointe-Noire, a condamné avec force l'acte criminel qui a frappé la France et porte atteinte à l'un des fondements de

la démocratie: la liberté d'expression. « Pour le respect de la mémoire des victimes devant laquelle je m'incline, je présente mes condoléances les plus attristées assorties de l'élan de compassion et de la solidarité des populations du département de Pointe-Noire qui se joignent aux ressortissants français dans cette épreuve », a écrit Alexandre Honoré Paka. Jean-Luc Delvert, entouré de ses compatriotes français, représentant les Français de Pointe-

Noire (élus et responsables associatifs, dirigeants d'entreprise), s'est dit touché par cette action : « Je voudrais vous dire, au nom de mes compatriotes, combien nous sommes sensibles à votre geste aujourd'hui et combien

nous sommes honorés que vous ouvriez ce registre de condoléances », a-t-il dit avant d'ajouter « Depuis trois jours, je reçois de toute part, venus du Congo, des témoignages de sympathie et de solidarité. Sachez que nous sommes particulièrement touchés et que nous mesurons, dans l'épreuve, ce qui rapproche nos pays »

Jean-Luc Delvert a également fait valoir la bravoure de son pays qui ne cédera jamais contre le racisme et l'antisémitisme: « La France est aujourd'hui rassemblée dans la douleur; mais aussi dans la détermination à ne rien céder sur le front de nos valeurs, de nos droits, de tout ce qui fonde la République, la République qui unie, autour de la tolérance, de la liberté d'expression, de la liberté de religion ou de conviction, dans le respect des différences. Ces différences, mes compatriotes qui sont rassemblés autour de moi, nous les incarnons tous à notre manière.»

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

TRANSPORT URBAIN

Seulement 60 candidatures de chauffeurs poids lourds sur les 200 attendues

Estimant que le métier de chauffeur n'est pas exclusivement réservé aux hommes, Roland Bouiti Viaudo, député maire de la ville, a encouragé les femmes à postuler pour travailler à la nouvelle Société publique des transports urbains (SPTU). Le dernier délai de dépôt des dossiers est fixé pour le 20 janvier prochain.

La relance de cet appel à candidatures est due à l'insuffisance des dossiers reçus après le lancement, l'année dernière, de l'appel à candidatures par le comité de pilotage du projet de création de la SPTU. D'après le maire de la ville, cette société a besoin de 200 chauffeurs mais, 60 dossiers seulement, dont une seule candidature féminine, ont été enregistrés après l'expiration du premier délai, d'où la relance de l'appel. Les personnes intéressées peuvent déposer leurs dossiers à la direction départementale des Transports terrestres, située en face du CEG Jean Félix Tchicaya, ou à la mairie centrale, précisé-

ment au bureau du 2e secrétaire du conseil départemental et municipal. Les candidats doivent être titulaires d'un BEPC (Brevet d'études du premier cycle) ou BMG (Brevet moyen général) ou encore un BT (Brevet technique). Ils doivent aussi avoir un permis de conduire poids lourds. Encourageant les candidatures féminines, le maire a tenu à préciser que les femmes intéressées et ne disposant que d'un permis B peuvent postuler. L'entreprise organisera une session spéciale à leur intention pour une formation de conduite de véhicule poids lourds.

« Il nous faut 200 chauffeurs pour pouvoir faire fonctionner toute la structure et tous les bus », a reprécisé Roland Bouiti Viaudo. D'après certains citoyens interrogés, plusieurs raisons expliquent la réticence des chauffeurs à postuler. Il y a notamment le problème des diplômes exigés que beaucoup de chauffeurs ne détiennent pas. « La majorité des chauffeurs congolais n'ont pas les diplômes exigés, cela constitue

un frein pour eux », a expliqué Stève Tsonde, chauffeur de taxi. A cela s'ajoute le problème de salaire. Roland, jeune cadre congolais, explique : « Etant donné que la SPTU est une société d'Etat, les chauffeurs estiment que les salaires ne seront pas intéressants tenant compte de ce que gagne un fonctionnaire aujourd'hui. Pour Anto, jeune femme employée dans une société de la place, le manque d'information serait aussi l'une des raisons de cette réticence : « L'information sur ce recrutement n'a pas été vraiment vulgarisée. On devrait avoir des affiches ou des communiqués radiotélévisés. Hors, cela n'a pas été le cas. Cette fois, il faut miser sur la communication pour que tout le monde soit informé », a-t-elle suggéré.

Rappelons que dans le cadre de la création de la SPTU, un lot de 70 bus de la marque indienne ASHOK, sur les 200 attendus, a déjà été reçu au port de Pointe-Noire. 70 autres bus arriveront bientôt.

L.P.C.N'Z.

Michaëlle Jean réitère le soutien de la francophonie envers Haïti

A l'occasion du cinquième anniversaire du séisme d'Haïti, survenu le 12 janvier 2010, la secrétaire générale de la Francophonie, Michaëlle Jean a renouvelé l'engagement de soutien qu'a toute la communauté francophone envers ce pays membre de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF).

« Cinq ans après ce terrible drame qui a frappé Haïti, je veux dire à tous les Haïtiens et à toutes les Haïtiennes que nous ne les avons pas oubliés. Le monde entier et la communauté francophone, en particulier ne les ont pas oubliés », a déclaré Michaëlle Jean.

Pour la secrétaire générale de l'OIF, son institution ne cesse d'intensifier son soutien à Haïti au lendemain du séisme de janvier 2010, notamment en faveur de la consolidation de l'Etat de droit et de la démocratie.

Ainsi, elle encourage les efforts menés pour parvenir de manière consensuelle à une sortie durable de crise politique qui s'est traduite par la conclusion, le 11 janvier 2015 d'un accord consacré à créer des conditions d'organisation des élections libres, fiables, inclusives et transparentes dans les meilleurs délais. Par ailleurs, elle rappelle la disponibilité de l'OIF à poursuivre son appui en accompagnant les autorités haïtiennes pour la tenue de ce prochain scrutin.

« J'appelle une nouvelle fois au dialogue et à l'esprit de responsabilité de tous les acteurs politiques haïtiens. Je suis convaincue que, malgré les difficultés, malgré les obstacles, Haïti continuera à se tenir fièrement debout. La force de la solidarité rendra ce pays encore plus beau et plus fort », a-t-elle ajouté en précisant que la francophonie est présente en Haïti depuis vingt ans à travers l'OIF.

Rock Ngassakys



COUP D'ENVOI DE LA CAN Orange
GUINEE EQUATORIALE 2015

GUINEE EQUATORIALE / CONGO
LE 17 JANVIER A 16H00 UTC SUR CANAL+

NE VIVEZ PAS LE FOOT A MOITIE



www.canalplus-afrique.com

TRADITION ORALE

Des lycéens associés à la Journée nationale du conte

Des ateliers et des animations diverses ont été organisés le 12 janvier au lycée Victor Augagneur de Pointe-Noire où a été célébré la 3e Journée nationale du conte, une initiative de la compagnie de conte Africa Graffitis.

La commémoration de cette journée vise à perpétuer la tradition orale et les leçons de vie contenues dans le conte. Il s'agit aussi d'actualiser les valeurs ancestrales du pays et de faire renaître le conte naguère prisé par les Africains. Cette 3e édition a mobilisé les jeunes et les vieux. Une manière pour les organisateurs de mettre en exergue le Mbongui, lieu jadis sacré où les traditions orales contenues dans les contes, les épopées et légendes d'autrefois étaient mis à la disposition de la jeunesse, surtout le soir autour du feu.

Selon Mapakou, représentant le directeur départemental de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation de Pointe-Noire, cette activité répond aux exigences de la 7e session du Conseil national de l'enseignement préscolaire, de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation à savoir, relancer les activités culturelles et artistiques à l'école, telles le théâtre, le conte, le sketch, le slam, le ballet,



Les conteurs Ntoyo, Nestor, Jorus et Maxime, le joueur de Ngofi / crédit photo «Adiac»

le vocal, la danse traditionnelle. « Nous voulons la pérennisation du conte à l'école afin que s'affirme un allant positif pour l'honneur, la gloire et la culture en milieu scolaire », s'est-il justifié.

« Le conte est un art qui mérite d'être revaloriser par l'oralité, le verbe, ou l'expression par laquelle était transmise les philosophies de vie avec leurs proverbes et qui permettaient à nos ancêtres de pouvoir communiquer avec les nouvelles générations sur la base d'une moralisation de la

vie, » a renchéri Léonard Boumbat Hybouanghad, directeur départemental des Arts et des lettres de Pointe-Noire.

Ces retrouvailles culturelles ont été aussi marquées par deux ateliers animés par Ulrich Ntoyo, conteur-marionnettiste résidant à Rouen en Normandie en France sur « Comment écrire un conte » et Jorus Mabiala, conteur vivant à Marseille (France), directeur d'America Graffitis- France sur « Comment conter » ?

Les élèves disposés en groupes de

travail ont produit des résultats étonnants. En quelques minutes de travaux concertés, ils ont créé une ébauche de conte présentée ensuite à l'assistance, insérant les éléments fondamentaux tels le temps, le personnage, le lieu, la situation l'élément perturbateur... Un exercice fort révélateur qui témoigne le talent d'écriture en veillesse chez certains élèves, tout comme l'exercice de Jorus Mabiala sur le questionnement dans le conte. En guise d'animation, Jorus et Ntoyo ont dit des

contes sur fond des aires musicales de Maxime Mabiala, joueur de Ngofi.

Après cette célébration, la compagnie de conte Africa Graffitis a entrepris à partir du 13 janvier une tournée nationale. L'objectif étant de promouvoir l'art de l'oralité dans le pays, mais aussi de définir cette pratique comme un art à part entière avec les éléments culturels existant dans la diaspora et dans les lieux d'expression au Congo. Owando, Djambala, Ewo, Ouessou, Impfondo dans la partie septentrionale du pays sont les localités visitées. Dolisie, Madingou, Sibiti, Sibiti, Pointe-Noire, Brazzaville, Kinkala, au Sud du pays sont les autres localités à parcourir lors de ce périple culturel.

Grâce à l'apport de plusieurs partenaires étrangers, tels le Cobiac (collectif de bibliothécaires et intervenants en action culturelle (France)), Africa Graffitis procède à la mise en place d'un centre de ressources sur les arts de l'oralité et du conte pouvant accueillir des conteurs en résidence, une bibliothèque spécialisée sur le conte. Il sera basé au quartier Côte Matève, dans le 6e arrondissement de Pointe-Noire, Ngoyo, à environ deux kilomètres du poste de péage.

Hervé Brice Mampouya

HANDBALL

Le président de la Ligue de la Bouenza dénonce le transfert frauduleux de certains joueurs

Jean Mbama l'a fait savoir le 12 janvier, aux Dépêches de Brazzaville par téléphone depuis le district de Loutété où il réside.

A en croire le président de la ligue départementale de la Bouenza de handball certains dirigeants des équipes de Brazzaville, du Niari et de Pointe-Noire excellent dans la médiocrité. Ils procèdent au transfert frauduleux des joueurs de ladite ligue, en complicité avec les parents de ces derniers, au profit de leurs équipes. Lesquels transferts se font nuitamment.

Déçu de cette façon de faire des dirigeants des clubs qui ne respectent pas les textes qui régissent la discipline, Jean Mbama a lancé un message aux concernés. En effet, aucun joueur en provenance de la ligue de la Bouenza, transféré frauduleusement, prévient-il, ne pourra démarrer le championnat sans son accord. La Fédération congolaise de handball a été appelée à prendre ses responsabilités, question de mettre un terme à ces attitudes néfastes qui entravent l'émergence du handball au sein des départements.

« Pour cela, le président de la Ligue de la Bouenza que je suis, j'informe les présidents des ligues de Brazzaville, Niari et Pointe-Noire qu'aucun joueur transféré frauduleusement ne jouera le championnat sans que sa situation ne soit régularisée officiellement. Si ma préoccupation n'est pas prise en compte, la Fédération prendra ses responsabilités », a-t-il menacé, avant de déplorer un manque à gagner pour les clubs formateurs qui ne trouvent pas leur compte. « C'est nous qui préparons les joueurs, cela doit s'arrêter », a conclu Jean Mbama.

C.L.L.

Retour de Goldy Mvoukani à Cheminots

Après 5 ans d'absence, Goldy Mvoukani, ancien joueur de l'AS Cheminots a regagné son ancien club cette saison 2014-2015. Ce, après ses prestations à Brazzaville et Kinshasa. Il s'entraîne depuis quelques jours avec le groupe qui l'a bien accueilli. Le joueur y revient avec une seule ambition: qualifier AS Cheminot en coupe d'Afrique.

Goldy Mvoukani vient droit de Blessing de la République Démocratique du Congo (RDC) où il a fait une belle saison, en remportant le Championnat communal de Lubumbashi, le championnat provincial de Katanga. Son club a occupé la troisième place au niveau national (RDC) et neuvième en Coupe d'Afrique des clubs en Tunisie. Cependant, avant de traverser pour la RDC, le joueur a remporté le championnat national avec Diables noirs juniors et deuxième avec Patronage. « Après un long parcours dans les clubs de Brazzaville, Pointe-Noire puis, la dernière saison à Blessing en RDC, je suis revenu à l'AS Cheminots avec l'ambition de remporter d'abord le championnat départemental et d'être parmi les deux premiers au championnat national afin de se qualifier en Coupe d'Afrique des clubs », a promis le joueur formé à Amical de Pointe-Noire.

Sollicité par son ancien patron lorsqu'il faisait ses premiers pas à Amical et notamment, l'actuel président de Cheminots, le joueur n'a pas décliné



Goldy Mvoukani «adiac»

l'offre. « Mon ancien président m'a rappelé pour que je vienne renforcer son nouveau club, je ne pouvais pas refuser par rapport à la confiance qu'il me fait », a-t-il ajouté. Très outillé sur toute la ligne arrière grâce à sa taille d'1,82m, Goldy Mvoukani, est très content de retrouver le club et quelques de ses anciens coéquipiers. « J'ai senti la détermination au niveau du groupe, je pense qu'ensemble nous allons honorer les dirigeants qui sont dévoués à nous accompagner. »

Il a, cependant, sollicité le soutien des supporters qui se doivent

d'accompagner l'équipe. « Qu'ils viennent nous encourager, ils ne seront pas déçus », a-t-il rassuré.

Serge Oboyo réitère les engagements des dirigeants pour le soutien de l'équipe

Le vice-président de l'équipe de Cheminots, Serge Oboyo a insisté sur les ambitions de l'équipe à se figurer parmi les meilleures cette saison sportive 2014-2015. Et cela passe par le recrutement des joueurs de qualité venus de Brazzaville, de la RDC et de Pointe-Noire dans les deux versions.

Charlem Léa Legnoki

MINISTÈRE DES SPORTS

Une feuille de route surchargée pour Léon Alfred Opimbat

Le chef du département des Sports a souligné à grand trait les principaux axes de son agenda pour cette année nouvelle. Les réformes structurelles, de multiples compétitions, entre autres, la Coupe d'Afrique des Nations séniore et juniore avec pour point culminant les 11es Jeux africains. Son discours de vœux en dit long...

Le ministre des Sports et de l'éducation physique, Léon Alfred Opimbat, aura fort à faire. Devant lui de nombreux défis à relever, sur sa table par conséquent, plusieurs dossiers. Pourtant, c'est sur un ton optimiste qu'il a défini les opérations à mener pour tenir bon cette année. Ainsi, sur le plan stratégique, il a énuméré les dossiers à passer au peigne fin, au cours des trois premiers mois de cette année, suivant la programmation du conseil de cabinet. Le premier déjà existant, qui sera adopté à l'occasion, n'est autre que le projet de la politique de développement du sport dans le pays. S'en suivra, un atelier de validation par l'ensemble des partenaires du mouvement sportif congolais. Les réformes attendues pour la mise à niveau de l'Institut national de la jeunesse et des Sports, par ailleurs, devraient être finalisées et soumises au gouvernement, dans les délais raisonnables, à en croire Léon Alfred Opimbat. Ce travail sera préalablement fait en concertation avec les ministères impliqués dans le projet. Aucune différence sur le dossier de recrutement des diplômés de cet établissement universitaire, en cours de traitement, qui incessamment sera sur la table du Conseil des ministres pour approbation. Avant la fin du mois de mars prochain, a-t-il renchéri, la commission administrative pa-

ritaire d'avancement tiendra ses travaux.

A propos des Jeux africains...

Le comité d'organisation s'attèlera à la finalisation des dossiers relatifs aux contrats avec les pays qui prendront part à cette compétition continentale, à la préparation et à la tenue des réunions conjointes d'évaluation ainsi qu'à la visibilité internationale des Jeux. Le comité préparatoire des athlètes et encadreurs techniques, en outre, devrait terminer avec le processus de programmation et de mise en œuvre de tous les programmes de préparation en intelligence avec les fédérations sportives nationales. « Une attention soutenue doit être apportée à l'évaluation de la construction des infrastructures et du village des Jeux », a martelé le ministre des Sports et de l'éducation physique.

Sur le Centre de formation de football...

En cette année nouvelle, la structure nationale de formation des footballeurs verra l'aboutissement de l'accord de partenariat avec l'arrondissement de Saint-Omer en France, en vue des échanges liés à la formation des encadreurs et des jeunes sportifs. Léon Alfred Opimbat n'a pas manqué de dire merci à la Société nationale des pétroles du Congo qui a réhabilité



Léon Alfred Opimbat souhaitant les vœux au président du comité olympique Crédit photo Adiac

ce centre. En rappel, le centre national de formation de football, né de la volonté du Chef de l'Etat selon les précisions de Léon Alfred Opimbat, a donné au Congo nombre de joueurs qui font sa fierté aujourd'hui. Il s'agit, entre autres, de la génération de ceux qui ont remporté la Coupe d'Afrique juniore en 2007, de ceux qui ont empoché les Jeux de la francophonie en 2009 et 2013. Des acquis qui sont à consolider.

L'appel à la mobilisation

« La mobilisation de la population autour des enjeux et des événements sportifs est le second pôle de notre action en cette année 2015 », a déclaré le ministre des Sports. Il a, par ailleurs, reconnu qu'il y a un regain d'intérêt de la population sur la

« chose » sportive. Or, les rendez-vous sportifs de 2015, tant sur le continent qu'au Congo doit faire l'objet d'une auto-appropriation par la population, selon lui. « Que ce soit pour la CAN de football de Guinée Equatoriale dans quelques jours que pour d'autres rendez-vous de 2015, dont les Jeux africains au mois de septembre, dans un élan de solidarité nationale, nous devons nous lever comme un seul homme pour soutenir nos sportifs mais aussi mettre notre ville capitale dans les meilleures conditions pour l'accueil de nos invités », a indiqué Léon Alfred Opimbat.

Il a rappelé que la directive est du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, qui lui-même était le premier à lancé

l'appel à la mobilisation de la population. C'était lors de la conférence de presse tenue le 27 septembre 2014, de retour de la 69e Assemblée générale des Nations unies. « Nous devons tous nous mobiliser pour créer les conditions du bon déroulement de ces Jeux dans notre pays », avait déclaré le Chef de l'Etat ce jour-là.

Le ministre des Sports a promis, à ce propos, que toutes les initiatives en cours seront poursuivies dans les départements du pays. Les représentants des fédérations sportives nationales, ceux de Comité national olympique et même paralympique, ceux du Coja présents à la cérémonie de présentation de vœux le 12 janvier, au cours de laquelle Léon Alfred Opimbat a décliné sa feuille de route, ont pris acte.

Rominique Nerplat Makaya

CORYMBE 127

L'avis Lieutenant de Vaisseau Lavallée sera en escale du 15 au 18 janvier à Pointe-Noire

Durant les trois jours d'escale, plusieurs manifestations seront organisées (déjeuner officiel, visites aux autorités civiles et militaires congolaises et cocktail à bord). Des périodes d'instruction et exercices à la mer avec les forces navales congolaises sont également prévus.

La Mission Corymbe est un dispositif naval mis en place en 1990 par la Marine nationale française, capable de soutenir les forces armées françaises dans le golfe de Guinée, zone d'intérêt stratégique pour la France.

Le dispositif est composé d'un bâtiment de la Marine nationale, constamment renforcé par des moyens terrestres et aéromobiles embarqués, et peut soutenir à tout moment n'importe quel type d'opérations à savoir : l'évacuation de ressortissant, la lutte contre la piraterie ou le narcotrafic etc.

Cette présence quasi-permanente permet de coopérer avec les marines régionales amies et de participer à leur montée en puissance et au développement des capacités africaines autonomes.

Yvette Reine Nzaba

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE LIGUE 1

Session de rattrage pour les équipes vaincues lors de la première journée

La deuxième journée qui prendra fin le jeudi 15 janvier permettra aux équipes ayant perdu leur premier match de refaire le retard. Au cas contraire, elles vont additionner les défaites à défaut des matchs nuls. Projection de ladite journée.

Ce mercredi 14 janvier, FC Kondzo et Patronage ouvriront le bal au stade Alphonse-Masamba-Débat. La première équipe a une victoire à son arc, donc trois points, puisqu'elle a battu la Jeunesse sportive de Poto-Poto (JPS) 1-0 lors de la première journée. La seconde par contre avait concédé un match nul d'un but partout face à la Jeunesse sportive de Talangai (JST). Patronage a donc un point. C'est finalement avec la détermination de glaner trois points que cette formation abordera la rencontre de cette deuxième journée pour tenter de se mettre en confiance.

Pourtant, FC Kondzo qui a déjà trois points n'acceptera pas de descendre de son piédestal et donc, ne se présentera pas en victime résignée. Le bras de fer sera dur entre les deux équipes. La deuxième rencontre du jour opposera Cara à Inter club. Un match décisif pour les militaires de l'inter vaincus par l'Etoile du Congo lors de leur première sortie. Les Aiglons ont une victoire. Ils ont battu Tongo FC 2 à 0 pendant la première journée de la compétition. Dans ce match, Inter club tentera donc de refaire le retard tandis que Cara aura à prouver que son résultat de la première journée n'était pas le fait du hasard. La rencontre sera alors âprement disputée. Le même jour, au complexe sportif de Pointe-Noire, La Mancha qui a manqué sa première sortie face à l'Association sportive Ponténégrine (ASP) 0-1, recevra l'AC Léopards de Dolisie. Les pronostics

plaident en faveur des Fauves du Niari. Le public sportif le sait. Les joueurs de La Mancha vont donc s'atteler à les déjouer pour avoir trois points. Au cas contraire, ce sera une deuxième défaite qu'ils essuieront si seulement ils ne parviennent pas non plus à arracher un match nul. Ce qui est vrai c'est que rien n'est gagné d'avance pour l'une ou l'autre équipe. Toujours dans la ville océane, Nico nicoyé et V. Club vont se mesurer en deuxième explication. Nico nicoyé a une avance de trois points sur son adversaire. D'autant plus que l'équipe a remporté son premier match devant l'AS Cheminots 2-1. V. Club cependant avait fait jeu égal 1-1 face à FC Bilombé. Les V. clubiens n'ont qu'un seul point. Un retard à rattraper face à une équipe pas facile à manœuvrer.

Le jeudi 15 janvier, en clôture de la deuxième journée, un seul match aura lieu à Braz-

zaville. Celui-ci mettra aux prises Tongo FC avec Etoile du Congo. La première équipe a l'obligation de se surpasser dans le but de l'emporter afin d'oublier sa défaite face à Cara. Tout autant, les stelliens ont à maximiser leur nombre de points en allant de trois à six. Un travail de dur labeur qui fera mouiller les maillots des deux côtés ce jour-là. À Pointe-Noire, ASP qui l'avait emporté devant La Mancha tentera de rééditer l'exploit face à l'AS Cheminots. Une tâche difficile quand on sait que les cheminots aborderont le match avec un esprit revancharde pour avoir manqué leur première sortie face à Nico nicoyé 1-2. L'autre rencontre verra Munisport en découdre avec FC Bilombé. Les deux équipes ont un écart d'un point. Munisport avait perdu face à l'AC Léopards, FC Bilombé avait fait match nul devant V. Club 1-1.

R.N.M.